

# Guide d'arts visuels

Première évaluation en 2017





# Guide d'arts visuels

Première évaluation en 2017

## Programme du diplôme Guide d'arts visuels

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais  
en février 2017 sous le titre *Visual arts guide*

Publié en février 2017

Publié pour le compte de l'Organisation du Baccalauréat International, fondation éducative à but non lucratif  
sise 15 Route des Morillons, CH-1218 Le Grand-Saconnex, Genève, Suisse, par

International Baccalaureate Organization (UK) Ltd  
Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate  
Cardiff, Pays de Galles CF23 8GL  
Royaume-Uni  
Site Web : [www.ibo.org](http://www.ibo.org)

© Organisation du Baccalauréat International 2014

L'Organisation du Baccalauréat International (couramment appelée l'IB) propose quatre programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible. Cette publication fait partie du matériel publié pour appuyer la mise en œuvre de ces programmes.

L'IB peut être amené à utiliser des sources variées dans ses travaux, mais vérifie toujours l'exactitude et l'authenticité des informations employées, en particulier dans le cas de sources participatives telles que Wikipédia. L'IB respecte les principes de la propriété intellectuelle et s'efforce toujours d'identifier les détenteurs des droits relatifs à tout matériel protégé par le droit d'auteur et d'obtenir d'eux, avant publication, l'autorisation de réutiliser ce matériel. L'IB tient à remercier les détenteurs de droits d'auteur qui ont autorisé la réutilisation du matériel apparaissant dans cette publication et s'engage à rectifier dans les meilleurs délais toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'esprit international cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez consulter à cet effet la page <http://www.ibo.org/fr/copyright>.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB par l'intermédiaire du magasin en ligne de l'IB sur le site <http://store.ibo.org>.

Courriel : [sales@ibo.org](mailto:sales@ibo.org)



## Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.



# Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

## CHERCHEURS

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

## INFORMÉS

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

## SENSÉS

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

## COMMUNICATIFS

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

## INTÈGRES

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

## OUVERTS D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

## ALTRUISTES

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

## AUDACIEUX

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

## ÉQUILIBRÉS

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

## RÉFLÉCHIS

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

**Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.**



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Objet de ce document	1
Le Programme du diplôme	2
Nature du cours	7
Objectifs globaux	15
Objectifs d'évaluation	16
Traitement des objectifs d'évaluation	17
Approches de l'enseignement et de l'apprentissage des arts visuels	18
<b>Programme</b>	<b>20</b>
Résumé du programme	20
Contenu du programme	25
Liens entre les parties du tronc commun et les tâches d'évaluation	32
<b>Évaluation</b>	<b>34</b>
L'évaluation dans le Programme du diplôme	34
Résumé de l'évaluation – NM	37
Résumé de l'évaluation – NS	39
Évaluation externe	41
Évaluation interne	57
<b>Annexe</b>	<b>69</b>
Glossaire des mots-consignes	69



## Objet de ce document

Cette publication a pour but de guider la planification, l'enseignement et l'évaluation de la matière dans les établissements scolaires. Elle s'adresse avant tout aux enseignants concernés, même si ces derniers l'utilisent également pour fournir aux élèves et à leurs parents des informations sur la matière.

Ce guide est disponible sur la page du Centre pédagogique en ligne (CPEL) consacrée à cette matière, à l'adresse <http://occ.ibo.org>. Le CPEL est un site Web à accès protégé par mot de passe, conçu pour les enseignants des programmes de l'IB. Il est également en vente sur le site du magasin de l'IB, accessible en ligne à l'adresse <http://store.ibo.org>.

## Ressources complémentaires

D'autres publications, telles que des spécimens d'épreuves, des barèmes de notation, du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques et des descripteurs de notes finales se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des épreuves de sessions précédentes, ainsi que des barèmes de notation, sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Les enseignants sont encouragés à consulter régulièrement le CPEL où ils pourront trouver des ressources complémentaires créées ou utilisées par d'autres enseignants. Ils pourront également y ajouter des informations sur des ressources qu'ils ont trouvées utiles, telles que des sites Web, des ouvrages de référence, des vidéos, des revues ou des idées d'ordre pédagogique.

## Remerciements

L'IB tient à remercier les professionnels de l'éducation et leurs établissements respectifs pour la généreuse contribution qu'ils ont apportée à l'élaboration de ce guide en matière de temps et de ressources.

**Première évaluation en 2017**

## Le Programme du diplôme

Le Programme du diplôme est un programme d'études préuniversitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que d'altruisme et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et évaluer tout un éventail de points de vue.

### Le modèle du Programme du diplôme

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un noyau de composantes obligatoires ou tronc commun (voir figure 1). Cette structure favorise l'étude simultanée d'une palette de domaines d'études. Ainsi, les élèves étudient deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une science expérimentale, les mathématiques et une discipline artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Ils peuvent ainsi opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement et qu'ils souhaiteront peut-être continuer à étudier à l'université.

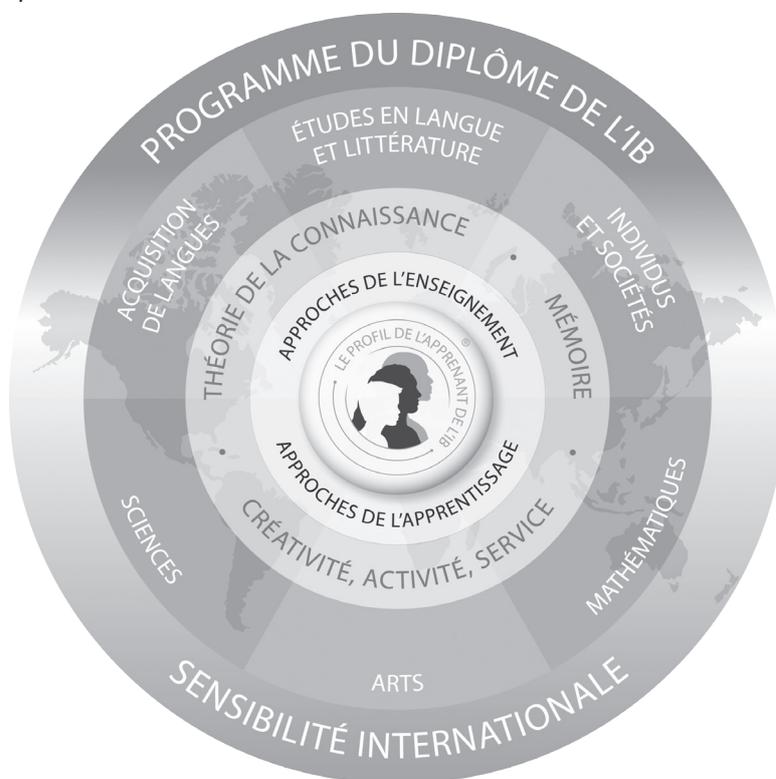


Figure 1  
Modèle du Programme du diplôme

## Choix de la bonne combinaison

Les élèves doivent choisir une matière dans chacun des six domaines d'études. Ils ont cependant la possibilité de choisir deux matières dans un même domaine d'études à la place d'une matière artistique. En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au NS, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au NM.

De nombreuses compétences sont développées à ces deux niveaux, en particulier les compétences d'analyse et de réflexion critique. À la fin du programme, les aptitudes des élèves sont mesurées au moyen d'une évaluation externe. Dans de nombreuses matières, l'évaluation finale comprend également une part de travaux dirigés évalués directement par les enseignants.

## Le tronc commun du programme

Tous les élèves du Programme du diplôme prennent part aux trois composantes obligatoires qui constituent le tronc commun du programme.

Le cours de théorie de la connaissance (TdC) demande essentiellement aux élèves de mener une réflexion critique et de réfléchir sur le processus cognitif plutôt que d'apprendre un ensemble de connaissances spécifiques. Il amène les élèves à explorer la nature de la connaissance et à examiner comment nous connaissons ce que nous affirmons connaître. Pour ce faire, il les incite à analyser des assertions et à explorer des questions relatives à la construction de la connaissance. La TdC met l'accent sur les liens entre les différents domaines des connaissances partagées et les relie aux connaissances personnelles de telle sorte que l'individu prenne conscience de ses propres perspectives et de la façon dont elles peuvent différer de celles d'autrui.

Le programme créativité, activité, service (CAS) est au cœur du Programme du diplôme. Il s'attache à aider les élèves à développer leur propre identité en accord avec les principes éthiques exprimés dans la déclaration de mission de l'IB et dans le profil de l'apprenant de l'IB. Il implique les élèves dans un éventail d'activités tout au long de leurs études dans le Programme du diplôme. Le programme CAS est constitué de trois composantes : créativité (arts et autres expériences impliquant la pensée créative), activité (activité physique contribuant à un style de vie sain) et service (un échange volontaire et non rémunéré enrichissant l'apprentissage de l'élève). Le Programme CAS contribue probablement plus que toute autre composante du Programme du diplôme à la mission de l'IB, qui est de bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

Le mémoire, y compris le mémoire en étude du monde contemporain, est un travail de recherche indépendant de 4 000 mots maximum permettant aux élèves d'étudier un sujet qui les intéresse tout particulièrement. Les élèves peuvent choisir le domaine dans lequel ils entreprendront leurs recherches parmi les six matières du Programme du diplôme qu'ils étudient, ou parmi deux matières dans le cas du mémoire interdisciplinaire en étude du monde contemporain. Cette composante leur offre également l'occasion de se familiariser avec les techniques de recherche individuelle et de rédaction requises au niveau universitaire. Ces recherches aboutissent à la production d'un important travail écrit, structuré et présenté de manière formelle. Les idées et les découvertes de l'élève y sont présentées avec cohérence sous la forme d'un raisonnement adapté à la ou aux matières choisies. Il vise à promouvoir des compétences de recherche et d'écriture de haut niveau, la découverte intellectuelle et la créativité. Il fournit une expérience d'apprentissage authentique aux élèves et leur offre l'occasion de se lancer dans une recherche personnelle sur le sujet de leur choix, sous la direction d'un superviseur.

## Approches de l'enseignement et approches de l'apprentissage

Les approches de l'enseignement et de l'apprentissage dans le Programme du diplôme désignent des stratégies, des compétences et des attitudes déterminées imprégnant l'environnement d'enseignement et d'apprentissage. Ces outils et approches, intrinsèquement liés aux qualités du profil de l'apprenant, consolident l'apprentissage des élèves et les aident à se préparer à l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme et au-delà. Les approches de l'enseignement et de l'apprentissage dans le Programme du diplôme visent à :

- permettre aux enseignants de concevoir leur rôle comme celui de formateur d'apprenants autant que d'enseignant de contenus ;
- donner aux enseignants la possibilité de mettre en place des stratégies plus claires pour que les expériences d'apprentissage des élèves leur permettent de s'impliquer davantage et de façon plus significative dans la recherche structurée et la pensée critique et créative ;
- promouvoir les objectifs globaux de chaque matière (faisant d'eux plus que de simples aspirations pour le cours) ainsi que la mise en relation de connaissances préalablement isolées (simultanéité des apprentissages) ;
- encourager les élèves à développer un éventail explicite de compétences de façon à les doter d'outils leur permettant de continuer à s'instruire activement après leur départ de l'établissement, et à les aider non seulement à obtenir de meilleurs résultats pour être admis à l'université mais aussi à les préparer à réussir dans leurs études supérieures et au-delà ;
- renforcer davantage la cohérence et la pertinence de l'expérience du Programme du diplôme pour les élèves ;
- permettre aux établissements d'identifier ce qui fait le propre de l'éducation du Programme du diplôme de l'IB, avec son mélange d'idéalisme et d'approches pratiques.

Les cinq approches de l'apprentissage (compétences de pensée, compétences sociales, compétences de communication, compétences d'autogestion, compétences de recherche) et les six approches de l'enseignement (un enseignement basé sur la recherche, inspiré par des concepts, mis en contexte, coopératif, différencié et reposant sur l'évaluation) couvrent les valeurs et les principes fondamentaux qui sous-tendent la pédagogie de l'IB.

## La déclaration de mission de l'IB et le profil de l'apprenant de l'IB

Le Programme du diplôme vise à développer chez les élèves les connaissances, les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour atteindre les objectifs établis par l'IB, tels que définis dans la déclaration de mission de l'organisation et dans le profil de l'apprenant. Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage dans le Programme du diplôme sont la concrétisation quotidienne de la philosophie pédagogique de l'organisation.

## Intégrité intellectuelle

L'intégrité intellectuelle dans le Programme du diplôme est un ensemble de valeurs et de comportements reposant sur les qualités du profil de l'apprenant. Dans le cadre de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation, l'intégrité intellectuelle permet de promouvoir l'intégrité de chacun, de susciter le respect de

l'intégrité d'autrui et de leur travail, et de garantir que tous les élèves ont la même possibilité de démontrer les connaissances et les compétences qu'ils acquièrent au cours de leurs études.

Tous les travaux, notamment les travaux soumis à l'évaluation, doivent être authentiques et basés sur les propres idées de l'élève. Ils doivent toujours clairement identifier le travail et les idées empruntés à autrui, dans le corps du texte mais aussi dans une liste de sources. Les tâches d'évaluation qui exigent des enseignants qu'ils fournissent des conseils aux élèves ou qui exigent des élèves un travail en groupe doivent être réalisées conformément aux directives détaillées fournies par l'IB pour la matière concernée.

Pour obtenir de plus amples informations sur l'intégrité intellectuelle au sein de l'IB et du Programme du diplôme, veuillez consulter les publications de l'IB intitulées *L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB*, *Le Programme du diplôme : des principes à la pratique* et *Règlement général du Programme du diplôme*. Ce guide contient des informations spécifiques relatives à l'intégrité intellectuelle telle qu'elle s'applique aux composantes d'évaluation externe et interne de cette matière du Programme du diplôme.

## Mention des sources des idées ou des travaux empruntés à autrui

Il est rappelé aux coordonnateurs et aux enseignants que les candidats doivent citer toutes les sources utilisées dans les travaux soumis à l'évaluation. Les informations fournies ci-après visent à clarifier cette exigence.

Les travaux que les candidats du Programme du diplôme remettent pour l'évaluation se présentent sous diverses formes et peuvent inclure des supports tels que du matériel audiovisuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques. Si un candidat utilise les travaux ou les idées d'une autre personne, il doit en citer la source en appliquant de manière systématique une méthode conventionnelle de mention des sources. Tout candidat ne respectant pas cette exigence sera soupçonné d'avoir commis une infraction au règlement. L'IB mènera alors une enquête qui pourra donner lieu à l'application d'une sanction par le comité d'attribution des notes finales de l'IB.

L'IB ne prescrit pas de méthode particulière à imposer aux candidats en ce qui concerne la mention des sources ou la présentation des citations au sein du texte ; cette décision est laissée à la discrétion des membres du personnel ou du corps enseignant concernés de l'établissement. En raison du large éventail de matières, des trois langues d'usage et de la diversité des méthodes de mention des sources, il serait irréalisable et restrictif de privilégier l'emploi de méthodes particulières. Dans la pratique, certaines méthodes sont plus largement utilisées, mais les établissements sont libres de choisir une méthode adaptée à la matière concernée et à la langue dans laquelle les candidats rédigent leur travail. Quelle que soit la méthode adoptée par l'établissement pour une matière donnée, il est attendu des élèves qu'ils fournissent au minimum les informations suivantes : le nom de l'auteur, la date de publication, le titre de la source et les numéros de page, selon le cas.

Les candidats doivent utiliser une méthode conventionnelle et l'appliquer de manière systématique afin de citer toutes les sources utilisées, y compris les sources paraphrasées ou résumées. Lors de la rédaction d'un texte, les candidats doivent toujours établir une distinction nette entre leurs propres idées et celles empruntées à autrui en utilisant des guillemets (ou tout autre moyen tel que la mise en retrait du texte) suivis d'une citation adaptée renvoyant à une référence dans la bibliographie. Si une source électronique est citée, la date de consultation doit impérativement être précisée. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement l'utilisation des méthodes de mention des sources. En revanche, ils doivent démontrer qu'ils ont bien cité toutes les sources utilisées. Les candidats doivent être informés qu'ils sont tenus d'identifier dans tous les cas l'origine du matériel audiovisuel, des textes, des graphiques, des images et/ou des données provenant de sources imprimées ou électroniques dont ils ne sont pas l'auteur. Là encore, ils doivent utiliser une méthode adéquate de présentation des références / citation des sources.

## Diversité d'apprentissage et soutien en matière d'apprentissage

Les établissements doivent s'assurer que les candidats ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage bénéficient d'aménagements raisonnables leur garantissant l'égalité de l'accès aux programmes de l'IB, conformément aux documents de l'IB intitulés *Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation* et *La diversité d'apprentissage et les besoins éducationnels spéciaux dans les programmes du Baccalauréat International*.

# Nature du cours

## Arts visuels

Les arts visuels sont présents au quotidien et interviennent à tous les niveaux de la créativité, l'expression, la communication et la compréhension humaines. Ils vont des formes traditionnelles ancrées dans différentes sociétés et cultures à diverses échelles, aux pratiques diverses et éparses qui sont associées aux formes nouvelles, émergentes et contemporaines du langage visuel. Les arts visuels peuvent avoir un impact sociopolitique mais aussi une valeur rituelle, spirituelle, décorative et fonctionnelle. Ils peuvent être persuasifs et subversifs dans certains cas, et révélateurs et exaltants dans d'autres. Nous honorons les arts visuels non seulement en créant des images et des objets, mais également en évaluant, appréciant et respectant la pratique de l'art de par le monde, et en y réagissant. En arts visuels, théorie et pratique sont dynamiques, évoluent constamment, et associent nombre de domaines de la connaissance et d'expériences humaines dans l'exploration individuelle et collective, la production créative et l'interprétation critique.

Le cours d'arts visuels du Programme du diplôme de l'IB incite les élèves à aller au-delà de leurs propres attentes et limites créatives et culturelles. En poussant les élèves à la réflexion, ce cours leur permet de développer des compétences analytiques, telles que la capacité à résoudre des problèmes et le raisonnement divergent, et d'acquérir une maîtrise technique et de l'assurance en tant qu'artistes et créateurs. En plus d'explorer et de comparer les arts visuels dans différents contextes et en adoptant différentes perspectives, les élèves doivent utiliser et expérimenter un large éventail de pratiques et supports contemporains, et y réfléchir de façon critique. Le cours s'adresse aux élèves souhaitant poursuivre des études supérieures en arts visuels ainsi qu'aux élèves qui cherchent simplement une source d'enrichissement personnel dans le domaine des arts visuels.

Conformément à la déclaration de mission et au profil de l'apprenant de l'IB, ce cours incite les élèves à explorer activement les arts visuels dans des contextes locaux, nationaux, internationaux et interculturels variés. Grâce à la recherche, l'investigation, la réflexion et l'application créative, les élèves suivant le cours d'arts visuels développent une appréciation de la diversité expressive et esthétique du monde qui les entoure, et deviennent des créateurs et des consommateurs de culture visuelle informés et critiques.

## Différences entre le NM et le NS

Le programme d'arts visuels établit une distinction claire entre le niveau moyen (NM) et le niveau supérieur (NS), qui impose des exigences supplémentaires en matière d'évaluation et permet un enseignement et un apprentissage plus étendus et approfondis. Les tâches d'évaluation au NS exigent des élèves d'une part qu'ils réfléchissent à la manière dont leur propre travail a été influencé par leur exposition à celui d'autres artistes, et d'autre part qu'ils expérimentent de façon plus approfondie d'autres supports, techniques et formes artistiques. Au NS, les élèves sont encouragés à produire un ensemble plus ambitieux de travaux aboutis, et à démontrer qu'ils s'intéressent davantage aux réactions que ces travaux peuvent susciter chez un observateur potentiel.

# Les arts visuels et le tronc commun du Programme du diplôme

## Les arts visuels et le mémoire

La rédaction d'un mémoire en arts visuels permet aux élèves d'entreprendre une recherche indépendante sur un sujet qui les intéresse tout particulièrement. Les élèves sont encouragés à appliquer un éventail de compétences afin de développer une question de recherche ciblée relevant des arts visuels, en faisant preuve de créativité et d'esprit critique. Ils sont aussi amenés à tester et à valider leurs travaux de recherche en considérant les implications de ceux-ci pour le domaine des arts visuels concerné.

La recherche doit aboutir sur un texte écrit cohérent et structuré, accompagné de documents visuels appropriés, qui traite de façon efficace un problème ou une question de recherche spécifique relevant des arts visuels (définis au sens large de façon à inclure l'architecture, le design et les formes contemporaines de la culture visuelle). La recherche peut découler ou s'inspirer de l'expérience directe que l'élève a d'une œuvre d'art, d'une pièce d'artisanat ou d'un design, ou bien de son intérêt pour des œuvres associées à un artiste, un style ou une époque en particulier, issus de sa propre culture ou d'une autre. L'établissement de liens directs avec des artistes, commissaires d'exposition / curateurs et autres sont vivement encouragés, de même que l'utilisation de sources locales et autres sources primaires.

Voici quelques exemples de mémoires en arts visuels possibles :

- une évaluation critique de l'usage de la couleur fait par Vassily Kandinsky ;
- une analyse des influences africaines en évidence dans l'œuvre d'Henry Moore (1898-1986) ;
- une analyse du terme « Apartment Art » à travers l'examen de l'œuvre de Xiao Lu.

Des informations détaillées sur les mémoires en arts visuels sont fournies dans le *Guide du mémoire*.

## Les arts visuels et le programme CAS (créativité, activité, service)

L'étude des arts visuels offre de multiples occasions aux élèves d'établir des liens avec des activités menées dans le cadre du programme de créativité, activité, service (CAS). Le caractère pratique et expérimental de la matière s'adapte efficacement à toute une gamme d'activités CAS qui peuvent offrir un contrepoint enrichissant à la rigueur scolaire du Programme du diplôme. Les défis présentés par les activités CAS et la satisfaction qu'elles procurent ont souvent un effet profond sur les élèves d'arts visuels, qui peuvent choisir de s'impliquer dans le programme CAS de l'une des manières suivantes :

- la participation à un éventail d'activités créatives au sein de l'établissement scolaire, telles que des projets artistiques pour des productions scolaires, la conception de publications et de matériel promotionnel, et l'exposition lors d'événements spéciaux. Les élèves ont de nombreuses possibilités d'exercer leur pensée créative en participant à la planification, au développement et à la présentation d'une grande variété d'activités et d'événements artistiques au sein de l'établissement scolaire, destinés à divers publics ;
- la participation à un éventail d'activités, d'ateliers et d'expositions artistiques en collaboration avec des tiers, hors du contexte de l'établissement scolaire. Il peut s'agir par exemple de la conception de projets avec des organisations exerçant dans leur communauté locale, ou de la création de travaux artistiques en coopération avec d'autres établissements scolaires locaux, ciblant un public spécifique doté de besoins spécifiques.

Il est important de noter que les activités du programme CAS doivent être bien distinctes des exigences auxquelles l'élève est tenu de satisfaire pour l'étude de quelque matière que ce soit, et ne doivent pas être prises en compte ni utilisées pour satisfaire à ces exigences.

## Matériel de soutien pédagogique

D'autres liens possibles entre le cours d'arts visuels et le programme CAS sont présentés dans le *Matériel de soutien pédagogique d'arts visuels*.



### Les arts visuels et la théorie de la connaissance (TdC)

Le cours de théorie de la connaissance (TdC) amène les élèves à explorer la nature de la connaissance et à examiner comment nous connaissons ce que nous affirmons connaître. Il identifie huit modes de la connaissance : la raison, l'émotion, la langue / le langage, la perception sensorielle, l'intuition, l'imagination, la foi et la mémoire. Les élèves explorent ces différents moyens d'élaborer des connaissances dans le contexte de leurs différents domaines : les sciences naturelles, les sciences humaines, les arts, l'éthique, l'histoire, les mathématiques, les systèmes de connaissances religieuses et les systèmes de connaissances des cultures autochtones. Ce cours demande également aux élèves d'établir des comparaisons entre les différents domaines de la connaissance, de réfléchir sur la façon dont on élabore des connaissances dans les diverses disciplines, et sur ce que celles-ci ont en commun et de différent.

Les élèves inscrits dans les matières du groupe Arts étudient les moyens artistiques employés par différentes traditions culturelles pour développer et transmettre des connaissances, des savoir-faire et des attitudes. Ces matières permettent aux élèves de mener des recherches et de s'interroger sur la complexité de la condition humaine. De par l'expérimentation de divers matériaux et technologies, l'élève doit tendre à acquérir une compréhension des différentes facettes des arts, à savoir la technique, la création, l'expression et la communication.

Les élèves inscrits dans les matières du groupe Arts ont la possibilité d'analyser leurs connaissances artistiques en adoptant des points de vue variés. Ils acquièrent ces connaissances grâce à des méthodes d'enseignement traditionnelles et des méthodes expérimentales. De par la nature même des arts, il est possible de combiner une exploration des domaines généraux de la connaissance et une exploration des connaissances spécifiques sur différentes formes d'arts pour nous aider à mieux nous comprendre, ainsi qu'à comprendre nos schémas comportementaux et les liens que nous tissons avec les autres et avec notre environnement.

Les matières du groupe Arts viennent compléter la démarche de la TdC, dans le sens où elles font ressortir des liens entre les disciplines et qu'elles permettent aux élèves de s'interroger sur les atouts et les limites de perspectives individuelles ou culturelles. L'étude des arts astreint l'élève à réfléchir et à remettre en question les fondements de ses connaissances. En outre, envisager d'autres matières du Programme du diplôme avec un œil artistique permet à l'élève d'appréhender la nature interdépendante de la connaissance. Les élèves sont encouragés « à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai », conformément à la déclaration de mission de l'IB.

Voici une liste non exhaustive de questions liées aux activités de TdC qu'un élève en arts visuels peut être amené à se poser.

- Dans quelle mesure la connaissance artistique ne peut-elle s'exprimer que par cette voie ?
- Les modes de connaissance sont-ils employés de manière radicalement différente dans les arts et dans les autres domaines de la connaissance ?
- Dans quelle mesure l'imagination joue-t-elle un rôle particulier dans les arts visuels ?
- Quelles sont les responsabilités morales de l'artiste ?

- En quoi le point de vue subjectif d'un individu peut-il contribuer à la connaissance dans le domaine des arts ?
- Selon quelles normes jugeons-nous les œuvres d'art ?
- Pourquoi pouvons-nous être amenés à nous intéresser davantage au processus qu'au produit dans notre quête de connaissance ?
- Les arts ont-ils une fonction sociale ?
- Dans quelle mesure la vérité diffère-t-elle dans le contexte des arts, des mathématiques et de l'éthique ?

## Les arts visuels et la sensibilité internationale

La dimension internationale implique une ouverture et une curiosité envers le monde et sa population. Elle suppose au préalable que les élèves se comprennent eux-mêmes afin de pouvoir établir des liens authentiques avec autrui. Les arts offrent aux élèves une occasion unique de prendre conscience des influences culturelles dynamiques qui les entourent. Le cours d'arts visuels du Programme du diplôme de l'IB leur permet d'étudier un vaste éventail de disciplines et de formes associées aux arts visuels. On attend des élèves qu'ils s'intéressent à des formes d'art issues d'une grande variété de contextes. C'est en créant, en explorant, en fournissant une analyse et un jugement critiques de différentes formes d'art que les élèves approfondissent leur compréhension des arts visuels ainsi que leur connaissance, leur compréhension et leur expérience des arts visuels dans le contexte de la communauté mondiale. Ils deviennent ainsi plus informés et réfléchis, et développent et enrichissent leurs capacités à créer, communiquer et penser dans le domaine des arts visuels. Ils apprennent à reconnaître les aspects communs à toutes les formes d'art et à toutes les cultures artistiques, mais aussi les manières uniques dont des cultures particulières expriment et représentent leurs valeurs et leur identité par le biais visuel.

### Culture

Aux fins de ce guide d'arts visuels, le terme « culture » fait référence à un ensemble de croyances, valeurs, centres d'intérêt, attitudes et produits acquis et partagés, et à tous les modèles de comportement créés par une société déterminée. Cette vision de la culture englobe un système organisé de symboles, d'idées, d'explications, de croyances et de productions matérielles que les êtres humains créent et manipulent dans leur vie quotidienne. La culture est dynamique et organique, et opère à de nombreux niveaux dans le contexte mondial, tant à l'échelle internationale que nationale, régionale ou locale, ainsi qu'au sein de différents groupes sociaux dans une société donnée. La culture est considérée comme une entité fluide et vouée au changement.

La culture peut être vue comme le cadre général au sein duquel les êtres humains apprennent à organiser leurs pensées, émotions et comportements en lien avec leur environnement. Dans ce cadre, le « contexte culturel », auquel il est fait spécifiquement référence tant dans le programme enseigné que dans les tâches d'évaluation du cours d'arts visuels, désigne les conditions qui influencent une culture et sont influencées par celle-ci. Ces conditions incluent des facteurs historiques, géographiques, politiques, sociaux et technologiques.

## Traitement des sujets délicats

L'étude des arts visuels donne aux élèves la possibilité de travailler sur des questions et sujets intéressants, stimulants et qui les concernent personnellement. Il convient toutefois de noter que ces questions et sujets peuvent aussi souvent se révéler délicats et difficiles pour les élèves. Les enseignants doivent en être

conscients et conseiller leurs élèves quant à la manière de les aborder et de les traiter de façon responsable. Il convient également de tenir compte des valeurs personnelles, politiques et spirituelles d'autrui, en particulier pour ce qui est des questions liées à l'origine ethnique, au genre ou aux croyances religieuses.

Dans le cadre des considérations communes à l'ensemble de l'établissement, les élèves d'arts visuels doivent être encouragés à adopter une approche éthique tout au long du cours. Les établissements scolaires doivent faire preuve de vigilance et s'assurer que les travaux de leurs élèves ne nuisent pas à l'environnement, ne contiennent pas de violence excessive ou gratuite, ni de référence à une activité sexuelle explicite.

## Acquis antérieurs

Le cours d'arts visuels ne requiert aucune expérience préalable, ni au NM ni au NS. Ce cours est conçu pour permettre aux élèves de faire une expérience personnelle des arts visuels. Les élèves illustrent leur réussite dans cette matière en démontrant les connaissances qu'ils ont acquises ainsi que les compétences et attitudes qu'ils ont développées et qui sont nécessaires à l'étude des arts visuels. Les capacités de chaque élève à faire preuve de créativité et d'imagination, et à communiquer sous forme artistique seront développées et renforcées grâce au contenu théorique et pratique du cours d'arts visuels.

Le cours d'arts visuels de l'IB représente une véritable opportunité d'apprentissage pour des élèves d'horizons divers car il fournit les bases nécessaires à des études plus poussées dans le domaine des arts visuels mais aussi des arts d'interprétation et d'autres disciplines liées. De plus, en leur enseignant une certaine discipline et en améliorant leurs compétences de collaboration et de communication créative, il se révèle utile à des élèves qui souhaiteront peut-être s'orienter vers une carrière ou des études sans rapport avec le domaine des arts.

## Liens avec le Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

Même si le cours d'arts visuels ne requiert aucune formation préliminaire, le groupe de matières Arts du Programme d'éducation intermédiaire de l'IB (PEI) offre une base qui peut s'avérer utile pour les élèves.

Conçu pour des élèves âgés de 11 à 16 ans, le PEI fournit un cadre d'apprentissage qui les encourage à devenir des individus faisant preuve de créativité, de pensée critique et de réflexion. Ce programme accorde une place prépondérante au défi intellectuel, encourageant ainsi les élèves à établir des liens entre leur étude des disciplines scolaires traditionnelles et le monde réel. Il favorise le développement des compétences nécessaires à la communication, à la compréhension interculturelle et à l'engagement mondial, trois qualités essentielles pour des jeunes qui se préparent à devenir les chefs de file du monde de demain.

Le groupe de matières Arts du PEI donne la possibilité aux élèves de s'épanouir en tant qu'artistes tout en découvrant l'art par le biais de compréhensions conceptuelles essentielles à la discipline. L'apprentissage a lieu dans des contextes pertinents pour l'élève, que ce soit au niveau personnel, local, national, international ou mondial. Tout au long du PEI, les élèves suivant un cours du groupe Arts doivent utiliser leurs connaissances, développer leurs compétences, penser de façon créative et réagir à une variété d'œuvres d'art. Le groupe de matières Arts du PEI, et en particulier les arts visuels du PEI, constitue une base solide pour le cours d'arts visuels du Programme du diplôme.

Les cours d'arts du PEI permettent aux élèves de se préparer au cours d'arts visuels du Programme du diplôme car ils les amènent à :

- comprendre le rôle des arts visuels en contexte et utiliser cette compréhension pour orienter leur travail et leurs décisions artistiques ;
- découvrir l'esthétique des arts visuels, l'analyser et l'exprimer sous diverses formes ;
- acquérir, développer et appliquer des compétences à travers un processus de production et de communication en arts visuels ;
- privilégier la pensée latérale, développer leur curiosité et explorer et remettre en question leurs limites ;
- réagir à leur monde, à leur propre production artistique et à son public, et aux productions d'autrui en arts visuels.

Dans le cadre du PEI, les élèves découvrent l'art, mais ils ont aussi la possibilité de s'épanouir eux-mêmes en tant qu'artistes. Le *Guide d'arts* du PEI encourage l'expérimentation et la compréhension autonomes, qui sont aussi valorisées et développées plus avant dans le Programme du diplôme. Grâce à la pensée créative, la recherche et la résolution de problèmes, les élèves deviennent des apprenants efficaces en arts visuels. L'accent est mis sur le processus artistique, en leur permettant de planifier, créer, présenter, et évaluer le processus de communication en arts visuels, et d'y réfléchir. Les élèves enrichissent leur répertoire pour examiner et exprimer des sentiments, des expériences et des idées, et s'appuient sur les compétences développées au Programme primaire (PP).

## Les arts visuels et l'intégrité intellectuelle

### Intégrité intellectuelle

Les questions touchant à l'intégrité intellectuelle sont détaillées plus loin dans ce guide pour chaque tâche d'évaluation afin de permettre aux enseignants d'orienter les élèves sur divers points spécifiques.



Les composantes d'évaluation utilisées dans les cours d'arts varient considérablement, et vont de présentations orales à des travaux écrits rédigés, de la présentation de travaux aboutis au recueil d'idées et de stimuli qui inspirent le processus créatif. Même si les directives en matière d'intégrité intellectuelle sont homogènes pour toutes les matières et composantes du Programme du diplôme, la variété et la richesse des tâches propres aux cours d'arts impliquent que chaque composante présente ses propres défis en matière d'intégrité intellectuelle. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les publications de l'IB consacrées à l'intégrité intellectuelle.

### Mention des sources

Si un candidat utilise des contenus provenant de toute source qu'elle soit, y compris Internet, ces sources doivent être mentionnées de façon systématique conformément à la politique de l'établissement en matière d'intégrité intellectuelle. Elles doivent être citées de manière à identifier exactement ce qui, dans le travail de l'élève, provient d'une autre source, et son origine. Lorsqu'un élève a conscience que l'œuvre, les idées ou les images d'une autre personne ont influencé les siennes mais qu'il n'y est pas fait directement référence dans son travail, la source doit être mentionnée dans le corps du texte mais aussi dans une liste de sources.

Cette exigence est particulièrement appropriée dans le domaine des arts, où le processus créatif est le fruit d'un éventail varié de stimuli, d'influences et de sources d'inspiration.

## Respect des exigences de forme

La plupart des tâches d'évaluation des cours d'arts prennent la forme de travaux dirigés, et sont soumises en tant que telles à des conditions strictes qui régulent la façon dont les élèves effectuent et présentent leurs travaux, et, dans le cas des travaux évalués en interne, la façon dont ceux-ci sont évalués. Certaines exigences de forme doivent être respectées de manière à garantir que les travaux soumis aux examinateurs et réviseurs de notation sont homogènes et pourront être évalués à l'aide des critères de notation. Ces conditions et exigences de forme sont conçues de façon à ce que chaque candidat ait la même possibilité de démontrer l'étendue de son apprentissage, si bien que leur non-respect doit être considéré comme une forme de mauvaise conduite, puisqu'il peut amener certains candidats à bénéficier d'avantages indus.

## Présentation de travaux pour l'exposition

Veillez noter que tout travail sélectionné pour être présenté à l'évaluation finale du cours d'arts visuels doit avoir été réalisé ou fabriqué par l'élève. Par exemple, un vêtement ou un bijou conçu dans le cadre d'une étude sur la mode ne pourra pas être présenté à l'évaluation sous forme aboutie s'il n'a pas été façonné par l'élève lui-même. Lorsqu'un élève se sert d'objets trouvés pour créer une nouvelle œuvre d'art, l'œuvre résultante sera considérée comme construite par l'élève. Le même principe s'applique à l'utilisation d'éléments additionnels pour créer une atmosphère ou une expérience spécifique à l'intention du public (même si les composantes audio ne sont pas soumises à l'évaluation dans le cadre de ce cours de nature essentiellement visuelle). Si l'élève utilise de la musique ou des effets sonores, par exemple, ceux-ci doivent être libres de droits d'auteur et accompagnés d'une mention appropriée des sources, ou ils doivent avoir été créés par l'élève lui-même. Lorsqu'une pièce aboutie n'a pas été créée par l'élève lui-même, sa conception peut néanmoins être évaluée en tant que travail artistique dans le cadre de l'exposition, mais cette pièce ne peut pas être incluse.

Lorsqu'ils présentent des travaux artistiques pour l'évaluation, les élèves sont tenus d'inclure un texte d'exposition pour chaque œuvre sélectionnée pour l'exposition. Ce texte précisera le titre, les supports et techniques utilisés, les dimensions de chaque œuvre, ainsi que ses intentions et/ou sources d'inspiration. Lorsqu'ils rédigent leurs textes, les élèves doivent préciser dans la section « Supports et techniques » si les objets ont été fabriqués par eux-mêmes, trouvés ou achetés.

## Authenticité

La plupart des tâches d'évaluation des cours d'arts prennent la forme de travaux dirigés, et sont soumises en tant que telles à des conditions strictes qui régulent la façon dont les élèves effectuent et présentent leurs travaux, et, dans le cas des travaux évalués en interne, la façon dont ceux-ci sont évalués. Certaines exigences de forme doivent être respectées de manière à garantir que les travaux soumis aux examinateurs et réviseurs de notation sont homogènes et pourront être évalués à l'aide des critères de notation. Ces conditions et exigences de forme sont conçues de façon à ce que chaque candidat ait la même possibilité de démontrer l'étendue de son apprentissage, si bien que leur non-respect doit être considéré comme une forme de mauvaise conduite, puisqu'il peut amener certains candidats à bénéficier d'avantages indus.

**Formulaire d'authentification des travaux réalisés dans le cadre du cours (6/VACAF)**

Durant l'élaboration des travaux destinés à l'évaluation en arts visuels, l'enseignant doit se réunir avec l'élève à divers intervalles afin de s'entretenir des progrès réalisés et de vérifier l'origine et la crédibilité des travaux réalisés par chaque élève. Ces interactions individuelles, qui peuvent prendre la forme de réunions formelles ou de discussions informelles en classe, fournissent à l'enseignant les preuves nécessaires pour authentifier le travail de chaque élève.

Pour certaines des tâches d'évaluation du cours d'arts visuels du Programme du diplôme, l'enseignant fournira un résumé écrit des conversations d'authentification à l'aide du *Formulaire d'authentification des travaux réalisés dans le cadre du cours (6/VACAF)* correspondant, qui doit être envoyé à l'IB avec les autres supports de l'évaluation externe. Des informations complémentaires sur les exigences d'authentification pour chaque tâche d'évaluation sont fournies plus loin dans ce guide.

Étant donné la nature pratique des matières artistiques, certaines tâches d'évaluation permettent aux enseignants d'observer directement la création et la progression du travail des élèves. Toutes les composantes n'apparaîtront donc pas sur le formulaire (6/VACAF). Il est cependant attendu des enseignants qu'ils continuent à examiner minutieusement les travaux en cours de chaque candidat et à s'assurer que chaque élément du travail est authentique.

## Objectifs globaux

### Objectifs globaux du groupe Arts

Les objectifs globaux de toutes les matières du groupe Arts sont de permettre aux élèves :

1. de s'intéresser aux arts tout au long de leur vie ;
2. de développer une pratique éclairée, réfléchie et critique dans le domaine des arts ;
3. de comprendre la nature changeante et dynamique des arts ;
4. d'explorer et d'apprécier la diversité des arts à travers le temps, les lieux et les cultures ;
5. de faire part de leurs idées avec confiance et compétence ;
6. de développer leurs compétences de perception et d'analyse.

### Objectifs globaux du cours d'arts visuels

Par ailleurs, les objectifs du cours d'arts visuels au NM et au NS sont de permettre aux élèves :

7. de créer des travaux artistiques rendant compte de contextes personnels et culturels ;
8. de devenir des observateurs et des producteurs éclairés et critiques de culture et de supports visuels ;
9. de développer des compétences, des techniques et des processus leur permettant de communiquer des concepts et des idées.

## Objectifs d'évaluation

Les élèves ayant suivi le cours d'arts visuels au NM ou au NS devront être en mesure d'atteindre les objectifs suivants.

### **Objectif d'évaluation 1 (OE1) : démontrer une connaissance et une compréhension du contenu spécifié**

- a. identifier divers contextes dans lesquels les arts visuels peuvent être créés et présentés ;
- b. décrire des œuvres d'art issues de différents contextes, et identifier les idées, conventions et techniques employées par leurs auteurs ;
- c. reconnaître les compétences, techniques, supports, formes et processus associés aux arts visuels ;
- d. présenter des travaux artistiques en utilisant un langage adapté aux arts visuels, et qui corresponde aux intentions.

### **Objectif d'évaluation 2 (OE2) : mettre en application et analyser les connaissances et la compréhension**

- a. exprimer des concepts, des idées et du sens à travers la communication visuelle ;
- b. analyser des œuvres d'art issues d'une variété de contextes ;
- c. mettre en application la connaissance et la compréhension des compétences, techniques, supports, formes et processus associés à la création artistique.

### **Objectif d'évaluation 3 (OE3) : synthétiser et évaluer**

- a. analyser et discuter de façon critique des travaux artistiques créés par eux-mêmes et par autrui, et élaborer une réponse personnelle éclairée ;
- b. formuler des intentions personnelles pour la planification, le développement et l'élaboration de travaux artistiques qui tiennent compte de la manière dont le sens peut être transmis à un public ;
- c. faire preuve de réflexion critique pour mettre en lumière réussites et échecs et ainsi progresser dans les travaux entrepris ;
- d. évaluer comment et pourquoi les réalisations artistiques évoluent, et justifier les choix effectués dans leur propre pratique visuelle.

### **Objectif d'évaluation 4 (OE4) : sélectionner, utiliser et appliquer une variété de compétences et techniques adéquates**

- a. expérimenter différents supports, matériaux et techniques de création artistique ;
- b. faire des choix appropriés pour la sélection d'images, de supports, de matériaux et techniques pour la création artistique ;
- c. faire preuve de maîtrise technique pour l'utilisation et l'application de compétences, techniques, supports, images, formes et processus ;
- d. produire un ensemble de travaux aboutis et non aboutis correspondant aux intentions énoncées.

# Traitement des objectifs d'évaluation

Ce tableau montre dans quelles parties du programme enseigné et des tâches d'évaluation du cours d'arts visuels les divers objectifs d'évaluation sont directement traités.

	OE1				OE2				OE3				OE4				
	a	b	c	d	a	b	c	d	a	b	c	d	a	b	c	d	
Programme du tronc commun	Arts visuels en contexte	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Méthodes des arts visuels		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Communication en arts visuels	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Tâches d'évaluation	1 <sup>re</sup> partie (NM et NS)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	2 <sup>e</sup> partie (NM et NS)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	3 <sup>e</sup> partie (NM et NS)			•	•												

# Approches de l'enseignement et de l'apprentissage en arts visuels

## Approches de l'enseignement des arts visuels

Le cours d'arts visuels du Programme du diplôme a été conçu pour refléter la nature dynamique des arts visuels. Les enseignants conçoivent et dispensent leur propre programme d'études en arts visuels, et il est important de noter qu'ils sont libres de choisir les artistes, les supports, les formes et les objets d'étude artistiques qui leur permettront de satisfaire aux exigences du présent guide, en effectuant leur choix dans le tableau des formes de création artistique (voir la section « Formes de création artistique »).

Même si le programme du tronc commun est décomposé en segments dans ce guide, les enseignants sont encouragés à aborder l'enseignement du cours d'arts visuels de façon globale. Des suggestions d'activités d'enseignement sont fournies de façon à encourager l'adoption d'une vaste gamme d'approches originales et stimulantes. Ces approches n'ont pas pour objet d'imposer des activités obligatoires ou restrictives, mais sont incluses dans le guide de façon à illustrer quelques-unes des nombreuses stratégies possibles permettant de bien préparer les élèves aux exigences des tâches d'évaluation. Les enseignants sont encouragés à interpréter ce programme d'études global de façon créative, en fonction des circonstances locales et de la situation de leur établissement. Le cours d'arts visuels adopte une optique internationale et la manière dont les enseignants choisiront d'aborder l'art et les artistes issus de divers contextes culturels est laissée à leur discrétion. Les enseignants ne doivent pas se contenter d'enseigner les pratiques qu'ils connaissent bien eux-mêmes, ils doivent aussi se montrer audacieux et exposer leurs élèves à des traditions peu familières issues du monde entier.

Il n'est pas attendu des enseignants d'arts visuels qu'ils soient des sources de savoirs encyclopédiques, des fournisseurs d'informations ni des experts. Leur rôle doit consister à organiser activement et avec soin des expériences d'apprentissage pour leurs élèves, en orientant ces derniers de manière à leur permettre d'atteindre leur potentiel et de satisfaire aux exigences du cours. Les élèves doivent avoir les moyens de devenir des artistes visuels autonomes, éclairés et compétents. Aucun volume horaire n'est fourni pour les différentes parties du programme car les activités de création artistique porteront inévitablement sur plusieurs aspects du cours. Afin d'utiliser au mieux le temps et les ressources disponibles, il conviendra toutefois de planifier avec soin les activités en classe et, dans la mesure du possible, les visites d'expositions et d'ateliers d'artistes.

Même si le cours est conçu pour fonctionner sans compléments, certains établissements scolaires souhaiteront peut-être organiser des activités parascolaires pour permettre à des intervenants extérieurs de venir enseigner des techniques spécifiques, ou pour mettre en œuvre des activités requérant un certain temps, par exemple des séances de dessin d'observation, peut-être de modèle vivant.

### Matériel de soutien pédagogique

Le *Matériel de soutien pédagogique d'arts visuels* contient de nombreuses ressources utiles pour étayer l'enseignement de ce cours.



## Approches de l'apprentissage en arts visuels

Le cours d'arts visuels suit une pédagogie centrée sur l'élève et place l'exploration par l'élève lui-même au cœur d'une expérience d'apprentissage globale. Les élèves ont toute liberté pour identifier, sélectionner et étudier les artistes, œuvres d'art, contextes culturels, supports et formes artistiques qui les intéressent et les stimulent. Ils sont aussi libres de présenter le produit de leurs études de diverses manières créatives, y compris sous forme de présentations, de démonstrations et d'expositions.

L'apprentissage des arts visuels repose sur l'action et le cours doit passer par une expérience pratique. La communication est un aspect essentiel des arts visuels ; les élèves doivent faire par eux-mêmes l'expérience des différents moyens de communication de leur travail artistique et réfléchir notamment à leurs atouts et leurs difficultés. L'organisation, la maîtrise de soi et la capacité à étudier de façon indépendante sont importantes, de même que les compétences de réflexion de haut niveau telles que l'analyse et la synthèse. Les élèves doivent aussi apprendre à prendre des décisions sur ce qui est pertinent et utile pour leurs propres recherches, et sur la manière de mettre en pratique leurs connaissances et leur compréhension de manière à transformer les idées en action.

Grâce à ce cours, les élèves sont amenés à découvrir non seulement les arts visuels issus d'une variété de contextes culturels, mais aussi l'importance que revêt la réalisation de leur propre travail avec intégrité, en se fondant sur la théorie et la recherche et en tenant compte de l'incidence que leur travail et leurs idées peuvent avoir sur le monde qui les entoure.

Le cours d'arts visuels encourage les élèves à effectuer des recherches, non seulement par le biais des méthodes scolaires traditionnelles mais aussi en expérimentant et en tirant des conclusions à partir de leurs propres expériences personnelles. Les arts visuels incarnent plusieurs des compétences associées aux approches de l'enseignement et de l'apprentissage (compétences sociales, compétences de recherche, compétences de réflexion, compétences de communication, compétences d'autogestion), qui dotent les enseignants et les élèves d'outils facilitant des expériences d'apprentissage enrichissantes. Par exemple, le journal de bord, élément central du cours d'arts visuels, rassemble un certain nombre de compétences associées aux approches de l'enseignement et de l'apprentissage à travers le processus de réflexion, qui est incorporé à l'enseignement tout au long du cours.

## Résumé du programme

### Parties du tronc commun

Au NM et au NS, le tronc commun du programme d'arts visuels comprend trois parties étroitement liées et d'importance équivalente, comme l'illustre la figure 2 :

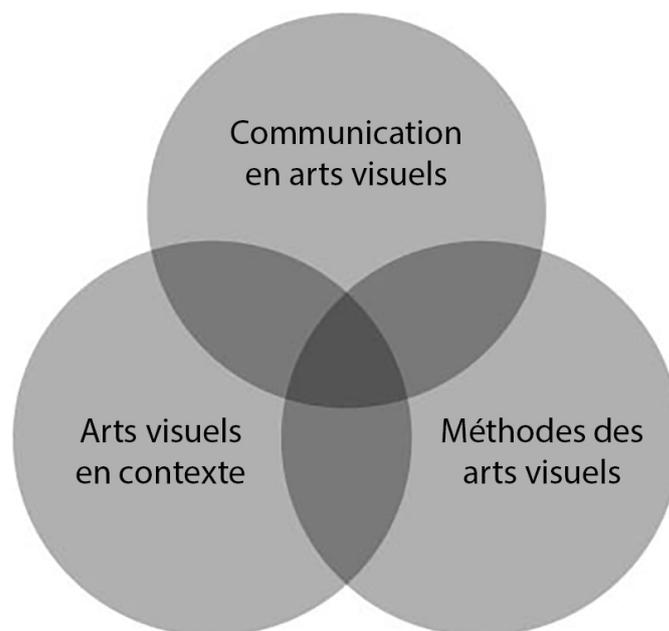


Figure 2

Ces trois parties, pensées pour établir des passerelles constantes avec les tâches d'évaluation, doivent être au cœur de la planification effectuée par l'enseignant chargé de concevoir et de dispenser le cours. Les élèves doivent comprendre les relations qui existent entre ces diverses parties, et l'influence et l'incidence que chacune peut avoir sur leur travail en arts visuels.

#### Arts visuels en contexte

Cette partie du programme fournit un angle à travers lequel les élèves sont encouragés à explorer les perspectives, théories et cultures qui inspirent et influencent la pratique des arts visuels. Les élèves doivent pouvoir examiner, comprendre et évaluer divers contextes et traditions, et être en mesure d'identifier les liens qui existent entre ceux-ci.

Grâce à la partie « Arts visuels en contexte », les élèves pourront :

- se familiariser avec le monde des arts visuels et commencer à saisir et à évaluer les contextes culturels dans lesquels ils créent leurs propres travaux artistiques ;
- observer les conventions et techniques des œuvres d'art étudiées, en y réfléchissant de manière critique, en expérimentant diverses techniques, et en identifiant des applications possibles dans leur propre production artistique ;
- étudier des œuvres issues d'un éventail de contextes culturels et développer des réponses de plus en plus complexes et réfléchies aux œuvres vues et étudiées.

### **Méthodes des arts visuels**

Cette partie du programme se penche sur les modes d'élaboration des œuvres d'art à travers l'examen et l'acquisition de divers processus, compétences et techniques, et grâce à la découverte d'une variété de supports et de méthodes.

Grâce à la partie « Méthodes des arts visuels », les élèves pourront :

- saisir et apprécier la diversité des supports, processus, techniques et compétences requis pour la pratique des arts visuels, et les raisons et les modalités de leur évolution ;
- découvrir les œuvres d'autres artistes afin de comprendre la complexité associée aux différentes méthodes de création artistique, et s'inspirer de cette recherche pour leur propre expérimentation et pratique artistique ;
- comprendre comment un ensemble d'œuvres peut communiquer un message et une finalité différents selon le public visé.

### **Communication en arts visuels**

Cette partie du programme amène les élèves à examiner, comprendre et appliquer les processus mis en œuvre pour la sélection de travaux destinés à être exposés. Elle permet aux élèves de prendre des décisions quant à la sélection de leurs propres travaux.

Grâce à la partie « Communication en arts visuels », les élèves pourront :

- comprendre les diverses manières dont les arts visuels peuvent communiquer un message, et réaliser que la présentation elle-même est porteuse de sens et peut influencer la manière dont chaque œuvre est appréciée et perçue ;
- produire un ensemble de travaux artistiques en suivant un processus de réflexion et d'évaluation, et sélectionner des travaux destinés à être exposés, en justifiant leurs choix et en identifiant les relations qui s'établissent entre les travaux sélectionnés ;
- examiner le rôle du commissaire ou curateur, en reconnaissant que le concept d'exposition est vaste et qu'il comporte de nombreuses variables, et en examinant surtout l'impact possible sur le public et l'observateur.

### **Organisation du cours**

Les élèves aborderont les diverses parties du tronc commun à travers l'exploration des pratiques suivantes :

- pratique théorique ;
- pratique artistique ;
- pratique curatoriale.

Le tableau ci-dessous montre la manière dont ces activités sont liées aux parties du tronc commun, au NM et au NS.

	Arts visuels en contexte	Méthodes des arts visuels	Communication en arts visuels
Pratique théorique	<p>Les élèves examinent et comparent les travaux d'artistes issus de différents contextes culturels.</p> <p>Les élèves examinent les contextes qui influencent leurs propres travaux et ceux d'autrui.</p>	<p>Les élèves examinent différentes techniques utilisées pour la création artistique.</p> <p>Les élèves examinent et comparent comment et pourquoi ces différentes techniques ont évolué ainsi que les processus mis en jeu.</p>	<p>Les élèves explorent diverses manières de communiquer grâce à des outils visuels et écrits.</p> <p>Les élèves font des choix artistiques sur la façon la plus efficace de communiquer la connaissance et la compréhension.</p>
Pratique artistique	<p>Les élèves réalisent des travaux artistiques en suivant un processus de recherche, de réflexion critique et d'expérimentation sur les techniques.</p> <p>Les élèves appliquent les techniques identifiées à leurs propres travaux en développement.</p>	<p>Les élèves expérimentent différents supports et explorent des techniques utilisées pour la création artistique.</p> <p>Les élèves développent des concepts à travers des processus reposant sur des compétences, techniques et supports.</p>	<p>Les élèves produisent un ensemble de travaux témoignant d'un processus de réflexion et d'évaluation mais aussi d'une synthèse entre compétences, supports et idées.</p>
Pratique curatoriale	<p>Les élèves réagissent de manière réfléchie aux œuvres et expositions qu'ils ont vues et examinées.</p> <p>Les élèves commencent à formuler des intentions personnelles pour la création et l'exposition de travaux originaux.</p>	<p>Les élèves évaluent la façon dont leurs travaux en cours communiquent un message et une finalité.</p> <p>Les élèves réfléchissent au concept d'exposition et au processus de sélection, ainsi qu'à l'impact potentiel de leurs travaux sur divers publics.</p>	<p>Les élèves sélectionnent et présentent des travaux aboutis destinés à être exposés.</p> <p>Les élèves expliquent les liens entre les travaux sélectionnés.</p> <p>Les élèves discutent de l'incidence des jugements artistiques sur la présentation globale.</p>

Pour bien préparer leurs élèves aux exigences des tâches d'évaluation, les enseignants doivent s'assurer que leur planification intègre chacune des activités du programme décrites ci-dessus, dont le contenu et l'angle d'approche sont laissés à leur libre appréciation. L'articulation entre les différentes parties du programme et les tâches d'évaluation est illustrée dans le tableau figurant dans la section de ce guide intitulée « Liens entre les parties du tronc commun et les tâches d'évaluation ».

## Journal de bord

Tout au long du cours, au NM comme au NS, les élèves devront tenir un journal de bord. Il fera office de compte rendu personnel des deux années du cours, et devra être utilisé pour documenter :

- l'acquisition de compétences et de techniques artistiques ;
- les expérimentations des élèves avec divers supports et technologies ;
- une recherche sur leur propre développement artistique dans le contexte de genres artistiques liés ;
- leurs réflexions personnelles ;
- leurs réactions à l'observation directe d'œuvres d'art ;
- leurs idées créatives à explorer et développer ;
- leurs évaluations de pratiques artistiques et d'expériences de création artistique ;
- leurs réactions à des stimuli divers et aux artistes et à leurs œuvres, en particulier en relation avec leur propre pratique artistique ;
- des évaluations détaillées et des analyses critiques ;
- un registre des commentaires constructifs reçus ;
- les difficultés rencontrées et les réussites.

Les élèves doivent être encouragés à trouver les formes les plus appropriées pour consigner leur développement, et seront libres de choisir la forme que prendra leur journal de bord. Ce dernier visera à soutenir et à enrichir l'acquisition de compétences et d'idées, à consigner les progrès des élèves, et à examiner de manière critique leurs difficultés et leurs réussites. On s'attendra à ce que la majeure partie des travaux écrits présentés pour les tâches d'évaluation à la fin du cours soit tirée du journal de bord et ait évolué à partir de son contenu.

Des sections du journal seront sélectionnées, adaptées et présentées pour l'évaluation, pour autant le journal lui-même ne sera pas directement soumis à l'évaluation ou à la révision de notation. Il n'en est pas moins considéré comme une activité fondamentale du cours.

### Utilisation du journal de bord dans les tâches d'évaluation

Des possibilités d'utilisation du journal de bord pour les composantes d'évaluation de ce cours sont détaillées plus loin dans ce guide pour chaque tâche d'évaluation.



## Formes de création artistique

Il est attendu des élèves qu'ils expérimentent tout au long du cours diverses formes conceptuelles et de création artistique. En outre, au NM, ils devront utiliser un minimum de deux formes de création artistique choisies dans deux colonnes différentes du tableau ci-dessous. Au NS, ils devront utiliser un minimum de trois formes de création artistique choisies dans deux colonnes différentes du tableau. Les exemples fournis le sont à titre indicatif et ne constituent pas une liste définitive.

Formes bidimensionnelles (2D)	Formes tridimensionnelles (3D)	Formes photographiques, électroniques et sur écran
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dessin</b> : par exemple fusain, crayon, encre, collage</li> <li>• <b>Peinture</b> : par exemple acrylique, huile, aquarelle, peinture murale</li> <li>• <b>Gravure</b> : par exemple en relief, en creux, planographique, chine appliqué</li> <li>• <b>Graphisme</b> : par exemple illustration et conception graphique, roman graphique, story-board/ scénarimage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sculpture (taille)</b> : par exemple bois, pierre, bloc</li> <li>• <b>Sculpture (modelage)</b> : par exemple cire, argile polymère</li> <li>• <b>Sculpture (assemblage)</b> : par exemple bois, plastique, papier, verre</li> <li>• <b>Sculpture (moulage)</b> : par exemple plâtre, cire, bronze, papier, plastique, verre</li> <li>• <b>Céramique</b> : par exemple modelage, au tour ou par moulage</li> <li>• <b>Design</b> : par exemple stylisme, maquettes d'architecture, architecture d'intérieur, conception de bijoux</li> <li>• <b>In situ/éphémère</b> : par exemple <i>land art</i>, installations, performance</li> <li>• <b>Textiles</b> : par exemple fibres, tissages, sculpture textile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Art narratif et séquentiel</b> : par exemple prise de vue image par image (<i>stop-motion</i>), animation numérique, art vidéo</li> <li>• <b>Photographie avec objectif</b> : par exemple photographie analogique, numérique, photomontage</li> <li>• <b>Photographie sans objectif</b> : par exemple photogramme/ rayographe, chimigramme, sténopé, cyanotype, papier salé</li> <li>• <b>Numérique/sur écran</b> : par exemple graphisme vectoriel, infographie (peinture, dessin et illustration)</li> </ul>

La découverte et l'interaction avec des collections ou artistes locaux, ainsi que les visites de musées, de galeries, d'expositions et d'autres types de présentations constituent des occasions précieuses de recherche et d'observation directes, et elles doivent être utilisées chaque fois que possible pour enrichir le travail des élèves. Après chaque visite, ceux-ci devront consigner leurs réactions personnelles dans leur journal de bord.

## Travail de recherche

Pour effectuer leurs recherches, les élèves doivent être encouragés à consulter un éventail de sources primaires et secondaires pertinentes. Outre les sources les plus évidentes (livres, sites Web, vidéos, DVD, articles), il peut aussi s'agir d'expériences et de rencontres faites autour de la création artistique, comme lors d'ateliers, de conférences, d'échanges avec des experts ou encore de visites d'expositions. Toutes les sources consultées durant le cours doivent être mentionnées en suivant les conventions de citation des sources adoptées par l'établissement, et doivent être présentées dans le corps du texte ainsi que dans une liste de sources, lorsque cela est exigé.

## Contenu du programme

Le cours d'arts visuels fournit un cadre qui permet aux enseignants de choisir des contenus et des activités appropriés au contexte de leur établissement : les activités précises d'enseignement et les matériaux du cours sont générés par l'enseignant et les élèves. Pour construire un cours adoptant une approche globale, l'enseignant doit comprendre comment les tâches d'évaluation s'articulent avec les différentes parties du tronc commun, et concevoir un programme d'études permettant aux élèves d'acquérir tous les outils et les connaissances dont ils auront besoin pour satisfaire aux objectifs globaux et aux objectifs d'évaluation du cours d'arts visuels. L'intégration entre les parties « Arts visuels en contexte », « Méthodes des arts visuels » et « Communication en arts visuels » est essentielle tout au long du cours. L'articulation entre les différentes parties du programme et les tâches d'évaluation est illustrée dans le tableau intitulé « Liens entre les parties du tronc commun et les tâches d'évaluation ».

### Contexte culturel

Aux fins de ce guide d'arts visuels, le « contexte culturel » désigne les conditions qui influencent une culture et qui sont influencées par celle-ci. Ces conditions incluent des facteurs historiques, géographiques, politiques, sociaux et technologiques.



### Arts visuels en contexte

La partie « Arts visuels en contexte » fournit un cadre de compréhension des contextes entourant les arts visuels, ceci à travers une pratique théorique, une pratique artistique et une pratique curatoriale. Les élèves sont encouragés à examiner des œuvres d'artistes issus d'une variété de contextes culturels et à réfléchir à la manière dont ces contextes ont influencé leur création et orienté la manière dont le sens et l'importance sont transmis à un public. Les élèves recherchent et identifient les techniques et conventions utilisées par les artistes pour leur production et examinent comment les différents supports, formes, processus et techniques sont utilisés pour concrétiser leurs intentions artistiques. Les élèves vont voir des œuvres dans le cadre d'expositions et d'autres contextes, ils y réagissent et réfléchissent à la manière dont les interventions curatoriales peuvent aussi contribuer à la façon dont les œuvres sont perçues. Les élèves sont tenus d'explorer cet aspect en se confrontant à une variété de formes de création artistique.

La partie « Arts visuels en contexte » doit fournir aux élèves des possibilités variées d'explorer la pratique théorique, la pratique artistique et la pratique curatoriale.

### Pratique théorique

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion d'examiner et de comparer des œuvres d'artistes d'époques, de lieux et de cultures variés, en faisant usage de différentes méthodologies critiques et en identifiant les contextes culturels qui influencent leurs propres travaux et ceux d'autrui.

Les élèves doivent développer leur capacité à effectuer des recherches sur des pratiques artistiques issues d'une variété de contextes culturels, à les analyser et à faire des comparaisons réfléchies entre elles. Ils doivent être guidés dans le processus d'analyse critique, pour identifier et examiner de manière critique

les qualités formelles d'un éventail d'œuvres d'art, objets et artefacts issus de diverses origines. Ils doivent interpréter la fonction et la finalité des œuvres, évaluer leur importance au sein des contextes culturels dans lesquels celles-ci ont été créées, et comparer et opposer différentes œuvres en montrant qu'ils sont capables d'exprimer clairement leur compréhension sous forme tant écrite que visuelle.

Au sein du « contexte culturel », les élèves doivent être encouragés à tenir compte des contextes historique, politique, social, esthétique et intellectuel à partir desquels l'art peut évoluer, et auxquels il peut contribuer.

Les activités pour cette partie du cours leur compréhension en recourant à des formes autant pourront par exemple inclure :

- une introduction à l'utilisation du journal de bord comme registre de recherches personnelles, en mettant particulièrement l'accent sur une mention appropriée des sources ;
- des démonstrations, débats, présentations orales et écrites d'introduction à l'appréciation critique des œuvres d'art, en faisant référence à divers contextes culturels, formes d'art et artistes ;
- des leçons consacrées à l'histoire de l'art, qui pourront inclure un survol des évolutions et mouvements artistiques jusqu'à nos jours, des repères chronologiques, accompagnés d'explications sur le contexte (influences historiques et sociopolitiques, réalisations et manifestations culturelles et technologiques) ;
- l'identification et l'utilisation de sources secondaires disponibles (telles que des ouvrages et des documents audio-visuels) dans la section consacrée aux arts de la bibliothèque de l'établissement, dans sa médiathèque ou sur des sites Web pertinents consacrés à l'art ;
- l'identification et la discussion avec l'ensemble de la classe des qualités formelles d'œuvres spécifiques ;
- une introduction à divers modèles pour l'analyse, l'examen critique, l'interprétation et la déconstruction des œuvres d'art, de façon à permettre aux élèves d'en faire l'expérience par eux-mêmes et de se familiariser avec eux ;
- l'identification et la consultation de sources primaires et secondaires telles que des galeries et musées, des bibliothèques et des artistes en activité ;
- l'apprentissage de modèles permettant de s'engager dans la recherche sur les arts ;
- l'apprentissage des bases de la critique d'art ou de différentes façons de réagir à l'art ;
- l'apprentissage du vocabulaire artistique et de termes spécialisés à travers l'utilisation d'un glossaire.

### **Pratique artistique**

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion de créer des œuvres artistiques à travers un processus de recherche, de réflexion critique et d'expérimentation sur les techniques, en appliquant les techniques identifiées à leurs propres travaux en développement.

Les élèves doivent avoir la possibilité d'expérimenter les pratiques artistiques qu'ils ont identifiées au cours de leurs recherches et de leurs analyses sur les pratiques issues d'une variété de contextes culturels. Ils doivent étudier des artistes et des œuvres qui les inspirent tout particulièrement, et expérimenter les compétences, supports, matériaux, techniques et processus mis en jeu. Ceci peut prendre la forme de simples copies qui amènent les élèves à étudier comment des éléments particuliers d'œuvres données ont été créés ou comment des effets spécifiques ont été obtenus, ou d'études plus approfondies qui amènent les élèves à suivre un processus qui leur permettra de créer un ensemble d'œuvres plus conséquent inspiré par un artiste, une œuvre ou un artefact déterminé. Pour permettre aux élèves d'acquérir une maîtrise croissante dans leurs domaines de prédilection au fur et à mesure qu'ils progressent dans le cours, ils devront être exposés à un éventail contrasté de compétences, techniques, supports, processus de production, matériaux et pratiques, de façon à pouvoir les incorporer à leur propre répertoire de stratégies créatives.

Les activités pour cette partie du cours pourront par exemple inclure :

- l'enseignement technique et des démonstrations d'utilisation d'un support particulier (peinture à l'huile, dessin à l'encre, modelage de l'argile, techniques numériques, etc.) en faisant référence à des artistes spécifiques ;
- des recherches sur les changements et évolutions historiques et technologiques ayant affecté divers supports et techniques ;
- des ateliers pratiques sur l'utilisation de divers supports et techniques, appuyés le cas échéant par la visite de spécialistes ;
- des projets guidés influencés par des artistes particuliers, en faisant tout particulièrement référence aux supports et techniques utilisés et aux méthodes mises en œuvre ;
- des cours théoriques adaptés en guise de complément (théorie de la couleur, histoire des pigments, etc.).

### **Pratique curatoriale**

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion de développer une réponse réfléchie aux œuvres d'art, et pourront commencer à formuler des intentions personnelles pour la création et l'exposition de travaux originaux.

Les élèves doivent être encouragés à réagir de manière personnelle et réfléchie aux œuvres et expositions qu'ils ont vues et examinées. Ils doivent commencer à formuler leurs propres intentions pour la création de travaux originaux, et identifier des sources d'inspiration variées. Les élèves doivent être capables d'exprimer clairement leur vision et leur style personnels à travers leurs créations artistiques.

Les activités pour cette partie du cours pourront par exemple inclure :

- des visites guidées dans des musées et galeries d'art, ou des initiatives artistiques ancrées dans la communauté locale, en prêtant une attention particulière aux aspects curatoriaux et à l'identification des intentions, des influences et sources d'inspiration des artistes à travers l'examen de déclarations d'artistes ;
- l'échange de réactions à l'issue de ces visites, sous diverses formes (séances dirigées par l'enseignant, discussions et présentations en paires et en groupes, réflexions écrites dans le journal de bord et occasionnellement, travaux plus structurés) ;
- l'examen de la manière dont le travail personnel des élèves sera affecté par celui d'autres artistes. Les discussions peuvent porter sur l'utilisation de la copie comme outil valide d'apprentissage, et sur le rôle de l'appropriation dans les arts visuels ;
- la création de cartes heuristiques (Mind Maps®) retraçant des idées d'œuvres personnelles inspirées par des œuvres vues ailleurs.

### **Méthodes des arts visuels**

La partie « Méthodes des arts visuels » permet aux élèves d'explorer les différents processus entrant en jeu dans la production d'œuvres d'art. Elle doit permettre aux élèves de développer les compétences et techniques nécessaires à l'élaboration de travaux artistiques, ainsi que d'observer et de mener une réflexion sur leur propre pratique artistique en développement. Les élèves doivent être encouragés à identifier les modes de travail, supports, techniques et processus qu'ils préfèrent et commencer à concrétiser leurs intentions en tirant parti de leurs points forts. Cette partie du cours doit être abordée à travers l'exploration par l'élève d'une variété de formes de création artistique.

La partie « Méthodes des arts visuels » doit fournir aux élèves des possibilités variées d'explorer la pratique théorique, la pratique artistique et la pratique curatoriale.

### Pratique théorique

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion d'examiner différentes techniques utilisées pour la création artistique, en étudiant et en comparant comment et pourquoi ces différentes techniques ont évolué ainsi que les processus mis en jeu.

Les élèves doivent examiner différentes pratiques de création artistique issues d'une variété de contextes culturels. Ils doivent se pencher sur la manière dont différentes techniques et pratiques ont évolué, et s'en servir pour mieux comprendre la gamme d'approches possibles pour la création d'œuvres d'art originales.

Les activités pour cette partie du cours pourront par exemple inclure :

- des recherches sur la façon dont les processus artistiques ont changé et dont les supports ou techniques se sont développés ou ont évolué technologiquement à travers le temps ;
- la familiarisation avec divers genres artistiques, styles, écoles et mouvements régionaux ;
- la présentation de la gamme de supports, techniques et équipements mis à la disposition des élèves au sein du département d'art et ailleurs dans l'établissement scolaire ;
- l'identification des sources d'expertise dont peuvent bénéficier les élèves, au sein de l'établissement et à l'échelle locale (artistes locaux en activité, domaines de spécialisation du personnel du département d'art de l'établissement et autres domaines d'expertise pertinents du personnel – en TIC, technologie du design, etc.) ;
- des démonstrations de pratiques et techniques utilisées par divers artistes, et la fourniture de guides pratiques (sous forme d'ouvrages, de documents audiovisuels, etc.) traitant de techniques spécifiques.

### Pratique artistique

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion d'expérimenter différents supports, d'explorer des techniques utilisées pour la création artistique et de développer des concepts à travers des processus où interviennent compétences, techniques et supports.

Les élèves doivent expérimenter un éventail de supports, techniques et processus appropriés aux contextes, au développement conceptuel et aux intentions qui leur sont propres.

Les activités pour cette partie du cours pourront par exemple inclure :

- des ateliers et démonstrations en groupes ou avec l'ensemble de la classe, ainsi qu'une pratique individuelle en atelier pour faciliter les expériences individuelles avec divers supports et techniques (notamment les formes bidimensionnelles, les formes tridimensionnelles et les formes photographiques, électroniques et sur écran) en faisant particulièrement référence au développement historique des processus et techniques concernés et à leurs différentes utilisations culturelles et traditionnelles ;
- un accompagnement des élèves pour qu'ils évaluent et consignent le potentiel de ces expériences dans leur journal de bord, en réfléchissant à leurs propres intentions et idées ;
- des enregistrements visuels des processus mis en pratique par les élèves ;
- l'exploration d'outils numériques pour capturer la pratique artistique dans son déroulement et créer un registre des expérimentations et explorations menées avec les compétences acquises.

### Pratique curatoriale

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion d'évaluer comment leurs travaux en cours de développement communiquent un message et une finalité, en réfléchissant au concept d'exposition et au processus de sélection des œuvres ainsi qu'à l'impact potentiel de leurs travaux sur différents publics.

Les élèves doivent être encouragés à mener une réflexion sur leurs travaux en cours, en prêtant particulièrement attention à la manière dont le message et l'intention sont communiqués. Les élèves doivent identifier des pistes de développement pour leurs travaux en cours. Ils doivent être encouragés à réfléchir au concept d'exposition et au rôle et aux fonctions des galeries et musées. Ils doivent examiner de façon critique leurs réussites et échecs par rapport à leurs intentions initiales, et envisager l'impact que leurs travaux en cours pourraient avoir sur un public s'ils étaient exposés.

Les activités pour cette partie du cours pourront par exemple inclure :

- des interventions d'artistes invités, qui expliqueront comment ils organisent des expositions de leurs œuvres en mettant particulièrement l'accent sur la manière de décider quelles œuvres inclure et lesquelles laisser de côté, et sur les motifs de ces décisions ;
- un examen critique de critiques d'expositions publiées dans des revues ;
- des discussions liées à la TdC sur l'éthique des musées et des collections d'objets ;
- des démonstrations par l'exemple menées par l'enseignant ou par un artiste invité, qui présenteront dans le détail des projets artistiques depuis la recherche et les idées initiales en passant par l'action et le développement, l'application des techniques aux concepts, jusqu'à l'évaluation et la réflexion sur le travail en cours et/ou le produit final. Les élèves apprendront ainsi à mener un examen critique concernant le sens des œuvres, leur finalité, la qualité de communication des idées et le développement de la technique ;
- des présentations du même type assurées par des élèves, donnant lieu à des discussions en groupe et à un retour d'information ;
- suite à ces sessions d'examen en groupe, un renouvellement des approches et de l'angle adoptés pour le travail individuel en atelier ;
- l'utilisation du journal de bord pour réfléchir non seulement aux réussites identifiées mais aussi aux « plus beaux échecs » intervenus dans le cadre du processus de création artistique, en examinant comment ces échecs peuvent servir de moteur à de nouvelles expérimentations et recherches.

## Communication en arts visuels

La partie « Communication en arts visuels » du cours d'arts visuels découle et s'inspire des parties « Arts visuels en contexte » et « Méthodes des arts visuels ». Alors que les élèves finalisent un ensemble de travaux en développement, elle les incite à se pencher sur la diversité des stratégies curatoriales qui sous-tendent les expositions et la présentation d'œuvres à un public. Elle les amène à réfléchir au processus de sélection et de rejet des œuvres ainsi qu'à la meilleure manière de les exposer. Les élèves peuvent examiner des méthodes d'exposition chronologiques ou thématiques, en établissant des relations de nature technique ou conceptuelle entre les œuvres et en évaluant comment les choix faits peuvent influencer la manière dont le public percevra les œuvres. Ils démontreront une compréhension de la manière dont la forme, les supports et la composition affectent la signification.

La partie « Communication en arts visuels » doit fournir aux élèves des possibilités variées d'explorer la pratique théorique, la pratique artistique et la pratique curatoriale.

### Pratique théorique

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion d'explorer diverses manières de communiquer grâce à des outils visuels et écrits, en faisant des choix artistiques sur la façon la plus efficace de communiquer la connaissance et la compréhension.

Les élèves sont encouragés à déterminer de quelle manière leurs propres œuvres et celles d'autrui correspondent aux intentions énoncées, quels messages elles communiquent et comment. Ils comprendront

que le concept d'exposition est vaste et qu'il comporte de nombreuses variables. Les élèves effectueront des recherches afin de comprendre où et pourquoi des œuvres abouties sont choisies pour être exposées, exploreront le rôle du commissaire ou conservateur et des pratiques curatoriales, et pourront mieux comprendre et apprécier les processus décisionnels intervenant dans la communication avec le public et la présentation des œuvres artistiques. Cette partie du cours examine aussi l'impact que divers modes de présentation peuvent avoir sur un public ou des observateurs.

Les activités pour cette partie du cours pourront par exemple inclure :

- des recherches guidées sur le rôle du commissaire ou curateur et des pratiques curatoriales, par le biais de visites de musées, de galeries d'art et d'ateliers d'artistes, de l'examen de catalogues d'expositions locales, de présentations par des artistes invités et de l'exploration d'espaces d'exposition alternatifs ; ceci étant étayé par des recherches personnelles consignées dans le journal de bord ainsi que par un retour d'information collectif à l'oral ;
- l'étude de déclarations d'artistes et des conventions acceptées pour l'intitulé et les textes d'exposition d'œuvres exposées ;
- l'application des connaissances acquises à leur propre travail et à celui d'autrui, à travers l'organisation de mini-expositions de travaux personnels des élèves accompagnées de déclarations d'artistes en bonne et due forme et en prêtant attention à la présentation et aux textes d'exposition ;
- l'organisation en tant que curateur d'une exposition imaginaire, en identifiant un contexte d'exposition approprié, en sélectionnant les œuvres d'un artiste spécifique ou des œuvres issues d'un mouvement, d'une culture ou d'une tradition donnés, et en produisant en accompagnement une documentation appropriée.

### **Pratique artistique**

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion de produire un ensemble de travaux témoignant d'un processus de réflexion et d'évaluation mais aussi d'une synthèse entre compétences, supports et idées.

Les élèves développeront des travaux personnels destinés à être présentés, évalueront les messages qu'ils souhaitent communiquer à un public au sujet de ces travaux, et commenceront à sélectionner un échantillonnage de travaux d'exposition. Ils produiront un ensemble de travaux personnels aboutis et non aboutis servant à illustrer à la fois leur maîtrise technique et leur rigueur conceptuelle.

Les activités pour cette partie du cours pourront par exemple inclure :

- l'examen de travaux aboutis et non aboutis, la réflexion individuelle et une prise de décision guidée ;
- la rédaction et le remaniement réguliers de déclarations d'artiste par l'élève-artiste ;
- un travail individuel suivi et guidé en atelier, s'articulant avec les déclarations d'artiste de l'élève au fur et à mesure de leur évolution ;
- des ateliers sur les techniques de présentation, portant notamment sur la rédaction optimale de déclarations d'artistes, les passe-partout et supports de montage, l'agencement des œuvres et la production de textes d'exposition.

### **Pratique curatoriale**

Les enseignants doivent s'assurer que les élèves, tant au NM qu'au NS, auront l'occasion de sélectionner et de présenter des travaux aboutis destinés à être exposés, en expliquant les relations qui s'établissent entre les travaux sélectionnés et en discutant de l'incidence des jugements artistiques sur la présentation globale.

Les élèves sélectionneront un échantillonnage de travaux personnels aboutis et réfléchiront à ce qui en fait des œuvres pouvant être exposées, notamment à la lumière d'intentions clairement énoncées et des messages qu'ils souhaitent communiquer sur leur travail artistique. Le programme enseigné doit être suffisamment souple pour que les élèves puissent créer et exposer un éventail de travaux. Le processus de réflexion personnelle fait partie intégrante de cette expérience, de même que la sensibilisation à la manière dont l'observateur pourra percevoir les œuvres dans différents types de contextes et de lieux d'exposition.

Les activités pour cette partie du cours pourront par exemple inclure :

- l'apprentissage des bases de la critique d'art ou de différents modèles pour réagir à l'art ;
- la compilation régulière de réflexions personnelles sur des travaux spécifiques ;
- des présentations individuelles appuyées par des discussions en groupe et avec l'ensemble de la classe sur la sélection de travaux pouvant être exposés. Ce processus inclut l'identification de projets et d'œuvres pouvant intéresser l'observateur, ainsi que l'examen critique des travaux d'un point de vue technique ; les discussions se concentreront sur l'amélioration et le développement des travaux en cours ;
- la modélisation et le suivi de la compilation par l'élève de textes d'exposition et autres matériaux écrits d'accompagnement ; les élèves identifient, mettent en contexte et justifient leur sélection de textes destinés à l'exposition.

### Matériel de soutien pédagogique

Les suggestions d'activités d'enseignement ci-dessus ont pour but d'encourager l'adoption d'une vaste gamme d'approches originales et stimulantes permettant de satisfaire aux exigences du cours. L'intention n'est pas d'imposer des activités normatives ou restrictives, mais d'illustrer quelques-unes des nombreuses stratégies possibles permettant de bien préparer les élèves aux exigences des tâches d'évaluation. Le *Matériel de soutien pédagogique d'arts visuels* contient de nombreuses ressources utiles pour étayer la planification et l'enseignement de ce cours.



## Liens entre les parties du tronc commun et les tâches d'évaluation

		Dans le cadre du tronc commun, chaque élève devra : (en utilisant divers supports sélectionnés dans le tableau des formes de création artistique)		Pour l'évaluation, chaque élève devra : (en utilisant divers supports sélectionnés dans le tableau des formes de création artistique)		
	Arts visuels en contexte <i>Les artistes et pourquoi ils créent</i>	Méthodes des arts visuels <i>Comment créer des œuvres</i>	Communication en arts visuels <i>Comment présenter l'art</i>	Externe/ Interne	NM	NS
<b>Pratiques</b>	Examiner et comparer les œuvres d'artistes provenant de diverses cultures, époques et régions du monde, en utilisant une gamme de méthodologies critiques. Examiner les contextes culturels (facteurs historiques, géographiques, politiques, sociaux et technologiques) qui influencent ses travaux et ceux d'autrui.	Examiner différentes techniques utilisées pour la création artistique. Étudier et comparer comment et pourquoi elles ont évolué ainsi que les processus mis en jeu.	Explorer diverses manières de communiquer grâce à des outils visuels et écrits. Faire des choix artistiques sur la façon la plus efficace de communiquer la connaissance et la compréhension.			
<b>Pratique théorique</b>					20 %	20 %
<b>Pratique artistique</b>	Créer des travaux artistiques en suivant un processus de recherche, tout en faisant usage de réflexion critique et en expérimentant diverses techniques. Appliquer les techniques identifiées à sa propre production artistique en cours de développement.	Expérimenter différents supports et explorer des techniques utilisées pour la création artistique. Développer des concepts à travers des processus reposant sur des compétences, des techniques et des supports.	Produire un ensemble de travaux témoignant d'un processus de réflexion et d'évaluation mais aussi d'une synthèse entre compétences, supports et idées.	Ext.	40 %	40 %

Dans le cadre du tronc commun, chaque élève devra : (en utilisant divers supports sélectionnés dans le tableau des formes de création artistique)		Pour l'évaluation, chaque élève devra : (en utilisant divers supports sélectionnés dans le tableau des formes de création artistique)				
Arts visuels en contexte <i>Les artistes et pourquoi ils créent</i>	Méthodes des arts visuels <i>Comment créer des œuvres</i>	Communication en arts visuels <i>Comment présenter l'art</i>	Externe/ Interne	NM	NS	
<b>Pratiques</b>	Réagir de manière éclairée aux œuvres vues et examinées. Commencer à formuler ses propres intentions pour la création et l'exposition de travaux originaux.	Évaluer la façon dont ses travaux en cours communiquent un message et une finalité. Réfléchir au concept d'exposition et au processus de sélection des œuvres ainsi qu'à l'impact potentiel de ses travaux sur divers publics.	Sélectionner et présenter des travaux aboutis destinés à être exposés. Expliquer les relations qui s'établissent entre les travaux sélectionnés. Discuter de l'incidence des jugements artistiques sur la présentation globale.	<b>Faire la synthèse de tout ce qu'il a appris dans les parties « Arts visuels en contexte », « Méthodes des arts visuels » et « Communication en arts visuels » :</b>		
<b>Pratique curatoriale</b>			<b>Exposition :</b> l'élève présente à l'évaluation une sélection de travaux artistiques aboutis tirés de son exposition. Les travaux sélectionnés doivent mettre en évidence la maîtrise technique acquise durant le cours d'arts visuels, et une compréhension de l'utilisation des matériaux, idées et pratiques appropriés à la communication en arts visuels.			
<b>Journal de bord</b>	Le journal de bord étaye chaque aspect du cours. L'élève utilise ce journal de bord, qui peut revêtir de nombreuses formes, pour consigner tous les aspects de son cheminement en tant qu'artiste, notamment ses expérimentations avec les supports, ses recherches, ses réflexions, ses observations et ses réponses personnelles. Le journal de bord ne sera pas directement évalué, mais certains de ses éléments contribueront directement aux travaux présentés pour l'évaluation.		NM : 4 à 7 travaux artistiques accompagnés chacun de son texte d'exposition. Deux photographies de l'exposition. Une justification curatoriale doit être fournie (au maximum 400 mots). Int. : NS : 8 à 11 travaux artistiques accompagnés chacun de son texte d'exposition. Deux photographies de l'exposition. Une justification curatoriale doit être fournie (au maximum 700 mots).	40 %	40 %	
			<b>3<sup>e</sup> PARTIE</b>			
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce tableau est conçu comme un instantané résumant en un coup d'œil le cours d'arts visuels. Les tâches d'évaluation (à droite) figurent directement en regard des trois parties du tronc commun (à gauche). Veuillez vous référer aux différentes sections de ce guide consacrées aux parties du tronc commun et aux tâches d'évaluation pour une description complète des exigences liées à chacune de ces parties ou tâches.</li> <li>Les élèves doivent respecter les principes d'intégrité intellectuelle pour tous leurs travaux entrepris dans le cadre de ce cours d'arts visuels ; ils doivent s'assurer de toujours bien citer leurs sources ainsi que tous travaux, déclarations et idées empruntés à autrui, conformément à la politique systématique de mention des sources adoptée par leur établissement.</li> </ul>			

# L'évaluation dans le Programme du diplôme

## Généralités

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le Programme du diplôme, elle a avant tout pour but de soutenir les objectifs pédagogiques fixés et de favoriser chez les élèves un apprentissage de qualité. L'évaluation externe et l'évaluation interne sont toutes deux utilisées dans le Programme du diplôme. Les examinateurs de l'IB notent ainsi les travaux dans le cadre de l'évaluation externe, tandis que les travaux destinés à l'évaluation interne sont notés par les enseignants, avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.

Deux types d'évaluation sont réalisés par l'IB.

- L'évaluation formative oriente l'enseignement et l'apprentissage. Elle fournit aux élèves et aux enseignants des commentaires utiles et précis, d'une part, sur le type d'apprentissage mis en œuvre et, d'autre part, sur la nature des points forts et des points faibles des élèves, afin de développer la compréhension et les compétences de ces derniers. L'évaluation formative peut également contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement car elle peut fournir des informations permettant de mesurer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du cours.
- L'évaluation sommative donne une vue d'ensemble des connaissances acquises avant le cours et permet d'évaluer les progrès des élèves.

Dans le Programme du diplôme, l'évaluation est essentiellement de nature sommative et est utilisée afin de mesurer les progrès des élèves à la fin ou vers la fin du cours. Toutefois, de nombreux outils d'évaluation du cours peuvent également être utilisés de manière formative pendant la période d'enseignement et d'apprentissage ; cette pratique est même vivement recommandée. Un plan d'évaluation complet doit faire partie intégrante de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'organisation du cours. De plus amples renseignements sont fournis dans le document de l'IB intitulé *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*.

Le mode d'évaluation utilisé par l'IB est critérié et non pas normatif. Ce mode d'évaluation juge donc le travail des élèves par rapport à des critères d'évaluation définis et non par rapport au travail des autres élèves. L'ouvrage *Principes et pratiques d'évaluation au Programme du diplôme* contient de plus amples renseignements sur l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme.

Afin d'aider les enseignants dans la planification, l'enseignement et l'évaluation des matières du Programme du diplôme, des ressources variées sont mises à leur disposition sur le CPEL ou en vente sur le site du magasin de l'IB (<https://store.ibo.org>). Des ressources supplémentaires telles que des spécimens d'épreuves d'examen, des barèmes de notation, du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques et des descripteurs de notes finales se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

## Méthodes d'évaluation

L'IB utilise différentes méthodes pour évaluer les travaux des élèves.

### Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont utilisés lorsque la tâche d'évaluation est dite « ouverte ». Chaque critère se concentre sur un aspect des connaissances, une compréhension ou une compétence particulière que les élèves sont censés démontrer. Ainsi, si un objectif d'évaluation décrit ce que les élèves doivent être capables de faire, les critères d'évaluation décrivent de quelle manière et à quel niveau ils doivent le faire. L'utilisation des critères permet d'évaluer des réponses différentes et encourage leur variété.

Chaque critère d'évaluation est composé d'un ensemble de descripteurs de niveaux classés par ordre hiérarchique. Chaque descripteur de niveaux équivaut à un ou plusieurs points. Chaque critère est utilisé indépendamment en suivant un modèle qui consiste à trouver le descripteur qui résume le mieux le niveau atteint (approche dite de meilleur ajustement). Le total des points attribuables peut varier d'un critère à l'autre selon leur importance. Les points ainsi attribués pour chaque critère sont ensuite additionnés pour arriver à la note totale du travail évalué.

## Bandes de notation

Les bandes de notation expliquent en détail les niveaux d'accomplissements attendus par rapport auxquels les travaux sont évalués. Ce sont des descripteurs de niveaux qui, ensemble, forment un critère global. À chaque descripteur de niveaux correspond une gamme de notes, ce qui permet de différencier les accomplissements des élèves. L'approche dite de meilleur ajustement est utilisée afin de déterminer quelle note en particulier doit être choisie parmi la gamme de notes proposées pour chaque descripteur de niveaux.

### Barèmes de notation analytiques

Les barèmes de notation analytiques sont conçus pour les questions d'examen pour lesquelles un certain type de réponse ou une réponse spécifique sont attendus des élèves. Ces barèmes donnent aux examinateurs des instructions détaillées sur la manière de décomposer le total des points correspondant à chaque question pour noter différentes parties de la réponse.

### Remarques à propos de la notation

Des remarques concernant la notation sont fournies pour certaines composantes d'évaluation notées selon des critères d'évaluation. Elles donnent des orientations sur la manière dont les critères d'évaluation s'appliquent aux exigences particulières d'une question.

## Aménagements de la procédure d'évaluation à des fins d'inclusion

Des aménagements de la procédure d'évaluation peuvent être faits à des fins d'inclusion pour les candidats qui en ont besoin. Ces aménagements permettent à ces candidats d'avoir accès aux examens et de démontrer leur connaissance et leur compréhension des concepts évalués.

Le document de l'IB intitulé *Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation* fournit des informations détaillées sur les aménagements de la procédure d'évaluation qui peuvent être faits à des fins d'inclusion pour les candidats ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage. Le document de l'IB intitulé *La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB* présente la position de l'IB en ce qui concerne les candidats ayant des besoins d'apprentissage divers au sein des programmes de l'IB. Le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* et le document de l'IB intitulé *Règlement général du Programme du diplôme* contiennent des informations détaillées sur les aménagements pour les candidats affectés par des circonstances défavorables.

## Responsabilités de l'établissement

Les établissements doivent s'assurer que les candidats ayant des besoins en matière de soutien à l'apprentissage bénéficient d'aménagements raisonnables leur garantissant l'égalité de l'accès aux programmes de l'IB, conformément aux documents de l'IB intitulés *Candidats ayant des besoins en matière d'aménagement de la procédure d'évaluation* et *La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB*.

### Matériel de soutien pédagogique

Veillez noter que les conseils relatifs à la manière de structurer le matériel requis pour chacune des tâches d'évaluation sont fournis uniquement à titre indicatif et n'ont aucun caractère normatif ou restrictif. D'autres manières de structurer les travaux d'évaluation sont illustrées dans le *Matériel de soutien pédagogique d'arts visuels*.



## Résumé de l'évaluation – NM

### Première évaluation en 2017

Tâches d'évaluation	Pondération
<b>Évaluation externe</b>	
<p><b>1<sup>re</sup> partie : étude comparative</b></p> <p>Les élèves du NM analysent et comparent différentes œuvres de différents artistes. Cette recherche indépendante, critique et contextuelle porte sur des œuvres, objets et artefacts issus de divers contextes culturels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves du NM présentent un travail de 10 à 15 pages qui examine et compare au moins trois œuvres, dont au moins deux doivent appartenir à des artistes différents. Les œuvres sélectionnées pour la comparaison et l'analyse doivent provenir de différents contextes (locaux, nationaux, internationaux et/ou interculturels).</li> <li>Les élèves du NM présentent une liste des sources utilisées.</li> </ul>	<b>20 %</b>
<p><b>2<sup>e</sup> partie : portfolio montrant le processus</b></p> <p>Les élèves du NM présentent des matériaux sélectionnés avec soin qui mettent en évidence leurs expérimentations et leurs recherches, la pratique et le perfectionnement d'une variété d'activités en arts visuels durant les deux années du cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves du NM présentent un travail de 9 à 18 pages qui met en évidence un processus continu d'expérimentation et de recherche, de pratique et de perfectionnement d'une variété d'activités en arts visuels. Pour les élèves du NM, le travail présenté doit porter sur au moins <b>deux</b> formes de création artistique, issues de deux colonnes différentes du tableau des formes artistiques.</li> </ul>	<b>40 %</b>

Tâches d'évaluation	Pondération
<p><b>Évaluation interne</b>            Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant puis révisée en externe par l'IB à la fin du programme.</p> <p><b>3<sup>e</sup> partie : exposition</b>            Les élèves du NM présentent pour l'évaluation une sélection de travaux artistiques aboutis tirés de leur exposition. Les travaux sélectionnés doivent mettre en évidence la maîtrise technique acquise durant le cours d'arts visuels, et une compréhension de l'utilisation des matériaux, idées et pratiques appropriés à la communication en arts visuels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves du NM présentent une justification curatoriale de 400 mots maximum.</li> <li>• Les élèves du NM présentent entre 4 et 7 travaux artistiques.</li> <li>• Les élèves du NM présentent un texte d'exposition (comportant le titre, les supports et techniques utilisés, les dimensions et les intentions) pour chaque travail sélectionné pour l'exposition.</li> </ul> <p>Les élèves du NM doivent inclure deux photographies montrant leur exposition dans son ensemble. Ces photographies d'exposition facilitent la compréhension du contexte de l'exposition, et des dimensions et de l'envergure des œuvres exposées. Ces photographies en elles-mêmes ne seront pas utilisées pour évaluer les œuvres, mais elles donnent au réviseur de notation une idée de la manière dont un candidat a envisagé l'expérience globale de l'observateur aux fins de son exposition.</p>	<p><b>40 %</b></p>

## Résumé de l'évaluation – NS

### Première évaluation en 2017

Tâches d'évaluation	Pondération
<p><b>Évaluation externe</b></p> <p><b>1<sup>re</sup> partie : étude comparative</b></p> <p>Les élèves du NS analysent et comparent différentes œuvres de différents artistes. Cette recherche indépendante, critique et contextuelle, porte sur des œuvres, objets et artefacts issus de divers contextes culturels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves du NS présentent un travail de 10 à 15 pages qui examine et compare au moins trois œuvres, dont au moins deux doivent appartenir à des artistes différents. Les œuvres sélectionnées pour la comparaison et l'analyse doivent provenir de différents contextes (locaux, nationaux, internationaux et/ou interculturels).</li> <li>• Les élèves du NS présentent un travail de 3 à 5 pages supplémentaires qui analyse dans quelle mesure leur travail et leurs pratiques ont été influencés par les œuvres et artistes examinés.</li> <li>• Les élèves du NS présentent une liste des sources utilisées.</li> </ul> <p><b>2<sup>e</sup> partie : portfolio montrant le processus</b></p> <p>Les élèves du NS présentent des matériaux sélectionnés avec soin qui mettent en évidence leurs expérimentations et leurs recherches, la pratique et le perfectionnement d'une variété d'activités en arts visuels durant les deux années du cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves du NS présentent un travail de 13 à 25 pages qui met en évidence un processus continu d'expérimentation et de recherche, de pratique et de perfectionnement d'une variété d'activités en arts visuels. Pour les élèves du NS, le travail présenté doit porter sur au moins <b>trois</b> formes de création artistique, issues d'au moins deux colonnes différentes du tableau des formes artistiques.</li> </ul>	<p><b>20 %</b></p> <p><b>40 %</b></p>

Tâches d'évaluation	Pondération
<p><b>Évaluation interne</b></p> <p>Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant puis révisée en externe par l'IB à la fin du programme.</p> <p><b>3<sup>e</sup> partie : exposition</b></p> <p>Les élèves du NS présentent pour l'évaluation une sélection de travaux artistiques aboutis tirés de leur exposition. Les travaux sélectionnés doivent mettre en évidence la maîtrise technique acquise durant le cours d'arts visuels, et une compréhension de l'utilisation des matériaux, idées et pratiques appropriés à la communication en arts visuels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves du NS présentent une justification curatoriale de 700 mots maximum.</li> <li>• Les élèves du NS présentent de 8 à 11 travaux artistiques.</li> <li>• Les élèves du NS présentent un texte d'exposition (comportant le titre, les supports et techniques utilisés, les dimensions et les intentions) pour chaque travail sélectionné pour l'exposition.</li> </ul> <p>Les élèves du NS peuvent inclure deux photographies montrant leur exposition dans son ensemble. Ces photographies d'exposition facilitent la compréhension du contexte de l'exposition, et des dimensions et de l'envergure des œuvres exposées. Ces photographies en elles-mêmes ne seront pas utilisées pour évaluer les œuvres, mais elles donnent au réviseur de notation une idée de la manière dont un candidat a envisagé l'expérience globale de l'observateur aux fins de son exposition.</p>	<p><b>40 %</b></p>

# Évaluation externe

La méthode utilisée pour évaluer les élèves suivant le cours d'arts visuels fait appel à des critères d'évaluation détaillés spécifiques à chaque tâche d'évaluation. Ces critères d'évaluation sont publiés dans ce guide et sont liés aux objectifs d'évaluation établis pour le cours d'arts visuels et aux descripteurs de notes finales pour les arts.

## Tâches d'évaluation externe – NM et NS

### 1<sup>re</sup> partie : étude comparative

#### Pondération : 20 %

Les élèves analysent et comparent des œuvres, objets et artefacts de différents artistes. Cette recherche indépendante, critique et contextuelle doit porter sur des œuvres, objets et artefacts issus de divers contextes culturels.

Tout au long du cours, les élèves mènent des recherches sur un éventail d'artistes, de styles, d'images et d'objets issus de divers contextes culturels, grâce à une approche intégrée englobant les trois parties du cours : « Arts visuels en contexte », « Méthodes des arts visuels » et « Communication en arts visuels ». Ils choisissent et comparent des œuvres, objets et artefacts issus de différents contextes culturels, qui peuvent relever de n'importe quelle forme de création artistique répertoriée, et qui possèdent une résonance particulière pour eux et une pertinence avérée vis-à-vis de leur propre pratique artistique. Cela est particulièrement important pour les élèves au NS.

Les élèves, tant au NM qu'au NS, doivent examiner et comparer au moins trois œuvres, dont au moins deux doivent appartenir à des artistes différents. Même si ce n'est pas essentiel, il est utile que les élèves aient eu la possibilité de découvrir au moins l'une de ces œuvres de leurs propres yeux, qu'il s'agisse d'un tableau dans un musée, d'une sculpture dans un parc ou d'un artefact de la culture locale présenté dans l'établissement scolaire. Des reproductions de bonne qualité peuvent être utilisées quand la situation géographique de l'élève limite son accès direct aux œuvres concernées. Les œuvres sélectionnées pour être comparées et analysées doivent provenir de divers contextes culturels.

Les élèves doivent utiliser leurs compétences de recherche et d'investigation pour étudier et interpréter les œuvres sélectionnées, en appliquant à leur examen divers aspects de théorie et de méthodologie critiques et en présentant les résultats de leur recherche sous forme d'analyse personnelle et de réflexion critique, cela sous forme tant visuelle qu'écrite. Les élèves doivent étayer leur interprétation en faisant référence à des sources sérieuses et fiables. Ils doivent présenter la liste des sources utilisées et celles-ci doivent être mentionnées dans le corps du texte tout au long de l'étude comparative. Un système reconnu de mention des sources doit être utilisé conformément à la politique de l'établissement en matière d'intégrité intellectuelle. Tout candidat ne respectant pas cette exigence sera soupçonné d'avoir commis une infraction au règlement. L'IB mènera alors une enquête qui pourra donner lieu à l'application d'une sanction par le comité d'attribution des notes finales de l'IB.

## Processus de préparation

Pour se préparer à cette tâche, les élèves tant au NM qu'au NS doivent avoir eu l'occasion de se livrer aux activités suivantes dans le cadre du tronc commun.

	Arts visuels en contexte	Méthodes des arts visuels	Communication en arts visuels
Pratique théorique	<p>Examiner et comparer les œuvres d'artistes provenant de divers contextes culturels en utilisant une gamme de méthodologies critiques.</p> <p>Examiner les contextes qui influencent leurs travaux et ceux d'autrui.</p>	<p>Examiner différentes techniques utilisées pour la création artistique.</p> <p>Examiner et comparer comment et pourquoi ces différentes techniques ont évolué ainsi que les processus mis en jeu.</p>	<p>Explorer diverses manières de communiquer grâce à des outils visuels et écrits.</p> <p>Faire des choix artistiques sur la façon la plus efficace de communiquer la connaissance et la compréhension.</p>
Journal de bord	<p>Consigner leurs expériences et leur apprentissage ainsi que leurs impressions, réflexions et tout type de recherche pertinente qu'ils doivent être capables de citer dans le journal de bord.</p>		

Les élèves entreprennent ensuite le processus menant à l'évaluation décrit ci-dessous.

## Description détaillée de la tâche

Les élèves tant au NM qu'au NS doivent choisir au moins trois œuvres, objets ou artefacts dont au moins deux doivent appartenir à des artistes différents. Pour chacune des pièces sélectionnées, les élèves doivent :

- mener des recherches à partir d'une variété de sources (qu'ils doivent être capables de citer) ;
- analyser les contextes culturels dans lesquels les pièces sélectionnées ont été créées ;
- identifier les qualités formelles des pièces sélectionnées ;
- interpréter la fonction et la finalité des pièces sélectionnées ;
- évaluer l'importance matérielle, conceptuelle et culturelle des pièces sélectionnées pour les contextes culturels dans lesquelles elles ont été créées.

Les élèves tant au NM qu'au NS doivent ensuite :

- comparer les pièces sélectionnées en identifiant entre elles des liens en rapport avec leur contexte culturel, leurs qualités formelles, leur fonction, leur finalité, leur matériau, et leur importance des points de vue conceptuel et culturel ;
- présenter une liste des sources utilisées durant l'étude.

Les élèves du NS doivent aussi mener une réflexion sur leurs résultats de recherche et évaluer dans quelle mesure leurs propres pratiques et travaux artistiques ont été influencés par l'étude des œuvres, objets et artefacts examinés dans l'étude comparative.

### Utilisation du journal de bord pour cette tâche

Les élèves utiliseront leur journal de bord pour documenter de façon précise leurs recherches et leur réaction par rapport aux pièces sélectionnées. Ils consigneront ainsi leurs interprétations, évaluations et comparaisons détaillées. Ils sélectionneront, adapteront et présenteront ce qu'ils ont consigné dans leur journal, qui servira de base pour la tâche d'étude comparative.



### Rôle de l'enseignant

L'enseignant doit faire en sorte que ses élèves soient préparés de façon adéquate aux exigences de cette tâche, ceci à travers la planification et la mise en œuvre attentives des activités du programme du tronc commun présentées plus haut. Cette tâche d'évaluation ne doit pas être dirigée par l'enseignant et les élèves doivent bien connaître les critères d'évaluation en fonction desquels leur travail sera jugé.

L'enseignant doit se réunir avec les élèves lors de chaque étape (recherche, action et réflexion) afin de s'entretenir des progrès réalisés et de vérifier l'authenticité des travaux réalisés par chaque élève. L'enseignant résumera les principaux résultats de ces interactions individuelles, qui peuvent prendre la forme de réunions formelles ou de discussions informelles en classe, dans le *Formulaire d'authentification des travaux réalisés dans le cadre du cours (6/VACAF)*, qui doit être envoyé à l'IB avec les autres supports de l'évaluation externe. Ce formulaire est disponible sur le CPEL, sur la page consacrée aux arts visuels.

L'enseignant doit discuter avec chaque élève de son choix d'œuvres, d'objets ou d'artefacts. Il est important que les pièces aient été personnellement choisies par l'élève. L'enseignant doit aussi s'assurer que les élèves citent bien toutes les sources utilisées en utilisant un système de mention des sources approprié.

Les enseignants doivent donner des conseils aux élèves sur une version préliminaire de l'étude comparative qu'ils auront lue au préalable. Ces conseils prodigués oralement ou par écrit doivent guider les élèves sur la façon dont ils peuvent améliorer leur travail. Toutefois, les enseignants ne doivent pas modifier la version préliminaire. La version rendue par la suite aux enseignants devra être la version définitive soumise à l'évaluation.

### Structure de l'étude comparative

Les élèves doivent exprimer clairement leur compréhension en recourant à des formes autant visuelles qu'écrites, en fonction des moyens les plus appropriés de présenter et de communiquer leurs résultats. L'étude comparative peut inclure des analyses sous forme de textes mais elle peut aussi comporter des éléments diagrammatiques et graphiques tels que des croquis et diagrammes annotés, des annotations sur des copies d'œuvres ainsi que d'autres techniques d'organisation visuelle (organigrammes, graphiques comparatifs, cartes conceptuelles et cartes heuristiques). Une introduction à l'étude devra résumer l'angle de recherche adopté et à partir duquel les œuvres, objets et artefacts ont été sélectionnés. Les élèves doivent chercher à trouver un équilibre entre contenus visuels et contenus écrits, et utiliser une méthode appropriée de citation des sources. Ils doivent faire en sorte d'employer efficacement dans leur travail, selon les cas, un langage spécialisé approprié à la matière.

Pour chaque œuvre, objet ou artefact sélectionné, les élèves du NM et du NS sont encouragés à orienter leur analyse et leur interprétation en se concentrant sur les rôles respectifs de l'artiste, de l'œuvre, du public et du contexte culturel. La portée et l'ampleur de l'étude comparative dépendront en grande partie des matériaux de recherche choisis. Les élèves souhaiteront peut-être néanmoins adapter la structure suivante en fonction de leurs besoins. Cette structure est fournie uniquement à titre indicatif et n'a aucun caractère normatif ou restrictif.

**Introduction**

Les élèves présentent brièvement l'angle de recherche adopté et à partir duquel les œuvres, objets et artefacts à l'étude ont été sélectionnés, ainsi que tout cadre thématique ou conceptuel utilisé pour donner forme à la recherche.

**Les œuvres, objets et artefacts et leurs contextes**

Les élèves résument leur investigation à partir de différentes sources et présentent leur recherche sur l'identification et l'interprétation des œuvres, objets et artefacts sélectionnés. Ils expliquent également de quelle manière ils ont appliqué diverses théories et méthodologies critiques aux œuvres. Les domaines de recherche peuvent inclure :

- l'identification des contextes culturels des pièces sélectionnées ;
- l'identification et l'analyse des qualités formelles des pièces sélectionnées (à travers des éléments tels que la forme / le volume, l'espace, le ton, la couleur, le trait, la texture, et des principes tels que l'équilibre, le rythme, la proportion, l'accent, le motif, la variété) ;
- l'analyse et la compréhension de la fonction et de la finalité des pièces sélectionnées (par exemple, signification des motifs, signes et symboles utilisés dans l'œuvre) ;
- l'analyse et l'évaluation de la signification matérielle, conceptuelle et culturelle des pièces, et des contextes culturels dans lesquels elles ont été créées.

**Liens entre les pièces**

Les élèves présentent leurs comparaisons des différentes pièces, en identifiant clairement des liens entre celles-ci. Ces comparaisons peuvent inclure :

- la comparaison et l'opposition entre les contextes culturels des pièces sélectionnées ;
- la comparaison et l'opposition entre les qualités formelles des pièces sélectionnées ;
- la comparaison et l'opposition entre la fonction et la finalité des pièces sélectionnées ;
- la comparaison et l'opposition entre l'importance matérielle, conceptuelle et culturelle des pièces sélectionnées.

**Liens avec la pratique artistique individuelle (NS uniquement)**

Les élèves analysent et évaluent leurs résultats de recherche et cherchent à savoir dans quelle mesure leurs propres pratiques et travaux artistiques ont été influencés par l'étude des œuvres, objets, artefacts et leurs créateurs, examinés dans l'étude comparative. Ces influences et liens personnels, qui doivent être mis en évidence sous forme tant visuelle qu'écrite, peuvent concerner :

- le contexte culturel ;
- les qualités formelles ;
- la fonction et la finalité ;
- les matériaux et l'importance conceptuelle et culturelle des œuvres.

Lorsqu'ils font référence à leurs propres travaux et pratiques artistiques, les élèves du NS doivent veiller à les identifier et les citer avec la même attention rigoureuse que pour les images issues d'autres sources.

**Sources**

Les élèves doivent mentionner toute source utilisée dans l'étude, dans le corps du texte mais aussi dans une liste de sources.

### Intégrité intellectuelle

Chaque image utilisée dans l'étude comparative doit être citée de façon appropriée en mentionnant le titre, l'artiste, la date (si elle est connue) et la source, en respectant le protocole de mention des sources adopté par l'établissement scolaire. Lorsque les élèves du NS incluent des images de leurs travaux originaux, ceux-ci doivent être identifiés et cités de la même manière. Les candidats doivent fournir la liste des sources utilisées et la mention de ces sources dans le corps du texte est requise tout au long de l'étude comparative.



#### Exigences de forme relatives à la tâche – NM

- Les élèves du NM présentent un travail de 10 à 15 pages qui examine et compare au moins trois œuvres, objets ou artefacts, dont au moins deux doivent appartenir à des artistes différents. Les œuvres sélectionnées pour la comparaison et l'analyse doivent provenir de différents contextes culturels.
- Les élèves du NM présentent une liste des sources utilisées.

#### Exigences de forme relatives à la tâche – NS

- Les élèves du NS présentent un travail de 10 à 15 pages qui examine et compare au moins trois œuvres, objets ou artefacts, dont au moins deux doivent appartenir à des artistes différents. Les œuvres sélectionnées pour la comparaison et l'analyse doivent provenir de différents contextes culturels.
- Les élèves du NS présentent un travail de 3 à 5 pages supplémentaires qui analyse dans quelle mesure leur travail et leurs pratiques ont été influencés par les œuvres et artistes examinés.
- Les élèves du NS présentent une liste des sources utilisées.

#### Présentation de la tâche d'évaluation

La taille et le format des pages destinées à l'évaluation ne sont pas imposés. Les matériaux présentés sont évalués de manière électronique et les élèves doivent faire en sorte que leur travail soit clair et lisible une fois présenté au format numérique, sur écran. Des documents surchargés ou illisibles peuvent empêcher l'examineur d'interpréter et de comprendre les intentions des travaux présentés.

La procédure à suivre pour présenter les travaux pour l'évaluation est expliquée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*. Lorsque les travaux présentés dépassent le nombre de pages prescrit, les examinateurs ont pour instruction de baser leur évaluation uniquement sur les travaux contenus dans les limites prescrites.

## Critères d'évaluation externe – NM et NS

### 1<sup>re</sup> partie : étude comparative

#### Résumé

1 <sup>re</sup> partie : étude comparative		Points	Total
A	Identification et analyse des qualités formelles	6	30
B	Analyse et compréhension de la fonction et de la finalité	6	
C	Analyse et évaluation de l'importance culturelle	6	
D	Comparaisons et liens entre les pièces	6	
E	Présentation et langage spécifique à la matière	6	
F	(NS uniquement) Liens avec la pratique artistique individuelle	12	42

### Critères

#### A. Identification et analyse des qualités formelles

Dans quelle mesure le travail démontre-t-il :

- une identification et une analyse informées des qualités formelles des œuvres, objets et artefacts sélectionnés ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le travail donne un résumé des qualités formelles des pièces sélectionnées, mais celui-ci est limité, superficiel ou s'appuie en grande partie sur l'opinion personnelle de l'élève.
3 – 4	Le travail rend compte de façon principalement descriptive des qualités formelles identifiées des pièces sélectionnées. Il présente quelques preuves d'une analyse informée, mais celle-ci n'est pas suffisamment développée.
5 – 6	Le travail fournit une identification et une analyse cohérentes, réfléchies et informées des qualités formelles des pièces sélectionnées.

#### B. Analyse et compréhension de la fonction et de la finalité

Dans quelle mesure le travail démontre-t-il :

- une analyse et une compréhension informées de la fonction et de la finalité des œuvres, objets et artefacts sélectionnés au sein du contexte culturel spécifique dans lequel ils ont été créés ?

Les candidats qui n'examinent et ne comparent pas au moins trois œuvres d'au moins deux artistes différents issus de deux contextes culturels distincts ne pourront se voir attribuer une note supérieure à 2 pour ce critère.

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le travail donne un résumé de la fonction et de la finalité des pièces sélectionnées, mais celui-ci est limité, superficiel ou s'appuie en grande partie sur l'opinion personnelle de l'élève.
3 – 4	Le travail rend compte de façon principalement descriptive de la fonction et de la finalité des pièces sélectionnées, issues d'au moins deux contextes culturels distincts. Il présente quelques preuves d'une analyse informée et d'une compréhension, mais celles-ci ne sont pas suffisamment développées.
5 – 6	Le travail fournit une analyse cohérente, réfléchie et informée et démontre une compréhension approfondie de la fonction et de la finalité des pièces sélectionnées, issues d'au moins deux contextes culturels distincts.

### C. Analyse et évaluation de l'importance culturelle

Dans quelle mesure le travail démontre-t-il :

- une analyse et une évaluation informées de l'importance culturelle des œuvres, objets et artefacts sélectionnés au sein du contexte culturel spécifique dans lequel ils ont été créés (tel que l'importance culturelle, socio-politique et historique des œuvres par rapport au public de l'époque et à l'intention d'origine, ainsi qu'à un public contemporain) ?

Les candidats qui n'examinent et ne comparent pas au moins trois œuvres d'au moins deux artistes différents issus de deux contextes culturels distincts ne pourront se voir attribuer une note supérieure à 2 pour ce critère.

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le travail donne un résumé de l'importance matérielle, conceptuelle et culturelle des pièces sélectionnées, mais celui-ci est limité, superficiel ou s'appuie en grande partie sur l'opinion personnelle de l'élève.
3 – 4	Le travail rend compte de façon principalement descriptive de l'importance matérielle, conceptuelle et culturelle des pièces sélectionnées, issues d'au moins deux contextes culturels distincts. Il présente quelques preuves d'une analyse informée et d'une évaluation, mais celles-ci ne sont pas suffisamment développées.
5 – 6	Le travail fournit une analyse systématiquement réfléchie et informée et une évaluation approfondie de l'importance matérielle, conceptuelle et culturelle des pièces sélectionnées, issues d'au moins deux contextes culturels distincts.

### D. Comparaisons et liens entre les pièces

Dans quelle mesure le travail démontre-t-il :

- une analyse critique efficace et une discussion des liens, similarités et différences entre les œuvres, objets et artefacts sélectionnés ?

Les candidats qui n'examinent et ne comparent pas au moins trois œuvres d'au moins deux artistes différents ne pourront se voir attribuer une note supérieure à 3 pour ce critère.

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le travail donne un résumé des liens, similarités et différences entre les pièces sélectionnées, mais l'analyse critique est limitée. Les liens établis sont en grande partie superficiels ou inappropriés et témoignent d'une compréhension limitée des points de comparaison et des différences entre les pièces.
3 – 4	Le travail analyse et décrit les liens, similarités et différences entre les pièces sélectionnées. L'analyse critique n'est parfois pas suffisamment développée. Les liens établis sont logiques et cohérents et témoignent d'une compréhension satisfaisante des points de comparaison et des différences entre les pièces.
5 – 6	Le travail présente une analyse critique et une discussion des liens, similarités et différences entre les pièces sélectionnées. Les liens établis sont logiques et cohérents et montrent une compréhension approfondie des points de comparaison et des différences entre les pièces.

### E. Présentation et langage spécifique à la matière

Dans quelle mesure le travail :

- transmet-il des informations de façon claire et cohérente, appropriée sur le plan visuel et lisible, le tout étant appuyé par l'utilisation cohérente d'un langage approprié spécifique à la matière ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le travail tente de transmettre des informations de façon claire ou appropriée sur le plan visuel, mais les choix faits en la matière peuvent manquer de cohérence. Le travail témoigne d'une tentative limitée d'utilisation d'un langage approprié spécifique à la matière.
3 – 4	Le travail transmet des informations de façon claire et cohérente, appropriée sur le plan visuel et lisible, en faisant dans certains cas une utilisation cohérente d'un langage approprié spécifique à la matière.
5 – 6	Le travail transmet des informations de façon claire et cohérente, ce qui débouche sur une étude lisible et créative sur le plan visuel, renforçant l'impact du travail et la compréhension du lecteur. Un langage approprié spécifique à la matière est utilisé de façon précise et appropriée tout du long.

## Au NS uniquement

### F. Liens avec la pratique artistique individuelle

Dans quelle mesure le travail :

- analyse-t-il et évalue-t-il les résultats de l'étude comparative et la manière dont celle-ci a influencé le développement personnel de l'élève en tant qu'artiste, en identifiant des liens entre une ou plusieurs des œuvres sélectionnées et ses propres processus et pratiques artistiques ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 3	Le travail donne un résumé limité des résultats de la recherche. Il établit des liens peu nombreux ou superficiels avec la pratique artistique de l'élève.
4 – 6	Le travail fournit une analyse partielle des résultats de la recherche. L'élève décrit dans quelle mesure ses propres pratiques et travaux artistiques ont été influencés par l'étude des œuvres, objets et artefacts examinés dans l'étude comparative, mais les liens établis sont incohérents ou incomplets.
7 – 9	Le travail fournit une analyse des résultats de la recherche. L'élève explique dans quelle mesure ses propres pratiques et travaux artistiques ont été influencés par l'étude des œuvres, objets et artefacts examinés dans l'étude comparative, et les liens établis sont satisfaisants.
10 – 12	Le travail fournit une évaluation cohérente et réfléchie des résultats de la recherche. L'élève analyse et évalue efficacement la mesure dans laquelle ses propres pratiques et travaux artistiques ont été influencés par l'étude des œuvres, objets et artefacts examinés dans l'étude comparative, et les liens établis sont informés et pertinents tout du long.

## Tâches d'évaluation externe – NM et NS

### 2<sup>e</sup> partie : portfolio montrant le processus

**Pondération : 40 %**

Les élèves du NM et du NS présentent des travaux sélectionnés avec soin qui mettent en évidence leurs expérimentations et leurs recherches, et la pratique et le perfectionnement d'une variété d'activités en arts visuels durant les deux années du cours. Ces travaux, qui peuvent être extraits de leur journal de bord ou autres cahiers de croquis, carnets, portfolios, etc. doivent avoir mené à la création de travaux artistiques aboutis et non aboutis. Les travaux incorporés au portfolio montrant le processus doivent mettre en évidence l'accomplissement technique des élèves à travers le cours d'arts visuels ainsi qu'une compréhension de l'utilisation des matériaux, idées et pratiques appropriés à la communication visuelle. Ils doivent être sélectionnés avec soin pour répondre aux exigences des critères d'évaluation les plus élevés.

Les travaux sélectionnés doivent montrer de quelle manière les élèves ont exploré et travaillé avec une variété de techniques, effets et processus afin d'étendre leurs compétences en création artistique. On inclura des expériences ciblées mettant à contribution l'expérimentation, le développement, l'observation, les compétences, la réflexion, l'imagination et la création, qui pourront avoir débouché sur des réalisations sophistiquées.

## Processus de préparation

Pour se préparer à cette tâche, les élèves tant au NM qu'au NS doivent avoir eu l'occasion de se livrer aux activités suivantes dans le cadre du tronc commun.

	Arts visuels en contexte	Méthodes des arts visuels	Communication en arts visuels
Pratique artistique	<p>Créer des travaux artistiques en suivant un processus de recherche, tout en faisant usage de réflexion critique et en expérimentant diverses techniques.</p> <p>Appliquer les techniques identifiées à leur propre production artistique en cours de développement.</p>	<p>Expérimenter différents supports et explorer des techniques utilisées pour la création artistique.</p> <p>Développer des concepts à travers des processus reposant sur des compétences, des techniques et des supports.</p>	<p>Produire un ensemble de travaux témoignant d'un processus de réflexion et d'évaluation mais aussi d'une synthèse entre compétences, supports et idées.</p>
Journal de bord	<p>Consigner leurs expériences et leur apprentissage ainsi que leurs impressions, réflexions et tout type de recherche pertinente qu'ils doivent être capables de citer dans le journal de bord.</p>		

Les élèves entreprennent ensuite le processus menant à l'évaluation décrit ci-dessous.

## Description détaillée de la tâche

Les élèves tant au NM qu'au NS doivent :

- explorer et travailler avec une variété de techniques, technologies, effets et processus afin d'étendre leurs compétences en création artistique, en prenant des décisions indépendantes sur les choix de supports, formes et finalités appropriés à leurs intentions ;
- mener une réflexion sur leurs propres processus mais aussi découvrir diverses facettes des processus d'expérimentation, d'exploration, de pratique et de perfectionnement pour l'utilisation des supports ;
- développer un ensemble de travaux mettant en évidence la recherche, le développement d'idées et de travaux artistiques, et démontrant une synthèse entre idées et supports.

### Utilisation du journal de bord pour cette tâche

Tous les élèves doivent utiliser leur journal de bord pour accompagner leurs explorations concernant les techniques, technologies, effets et processus, et pour consigner leurs découvertes. Ils doivent y rendre compte de leurs expériences avec les supports, des décisions qu'ils ont prises et de la formation de leurs intentions artistiques. Les élèves sélectionneront, adapteront et présenteront ce qu'ils ont consigné dans leur journal, qui servira de base pour le dossier montrant le processus.



## Rôle de l'enseignant

L'enseignant doit faire en sorte que ses élèves soient préparés de façon adéquate aux exigences de cette tâche, ceci à travers la planification et la mise en œuvre attentives des activités du programme du tronc commun présentées plus haut. Cette tâche d'évaluation ne doit pas être dirigée par l'enseignant et les élèves doivent bien connaître les critères d'évaluation en fonction desquels leur travail sera jugé.

L'enseignant doit se réunir avec les élèves lors de chaque étape (recherche, action et réflexion) afin de s'entretenir des progrès réalisés et de vérifier l'authenticité des travaux réalisés par chaque élève.

Durant le travail de préparation du portfolio montrant le processus, l'enseignant doit discuter avec chaque élève de son expérimentation avec les techniques, effets et processus. Il est important que les pages sélectionnées pour le portfolio soient le choix personnel de l'élève. L'enseignant doit s'assurer que les élèves citent bien toutes les sources utilisées et utilisent un système de mention des sources approprié. Il doit aussi s'assurer que les élèves ont travaillé sur le nombre indiqué de formes de création artistique, telles que définies dans le tableau des formes de création artistique.

## Structure du portfolio montrant le processus

Les élèves auront exploré leurs propres centres d'intérêt, idées et points forts, et le travail qu'ils présenteront devra mettre en lumière les principaux jalons de ce parcours. Les éléments présentés pourront être des pages numérisées, des photographies ou des fichiers numériques. Les pages du portfolio montrant le processus pourront revêtir une variété de formes telles que des croquis, images, dessins numériques, photographies ou textes. Même si aucune limite n'est fixée au nombre d'éléments que les élèves incluront sur chaque page ou écran, ils ne doivent pas perdre de vue que des documents surchargés ou illisibles peuvent empêcher l'examineur d'interpréter et de comprendre leurs intentions.

Les pages sélectionnées doivent mettre en évidence une recherche continue sur les techniques utilisées par l'élève pour son travail de création artistique, la manière dont il a expérimenté, exploré, pratiqué et perfectionné des matériaux, technologies et techniques et dont il les a appliqués à des travaux en cours de développement. Les élèves doivent montrer les décisions indépendantes qu'ils ont prises pour choisir des supports, formes et finalités appropriés à leurs intentions. Le portfolio doit mettre en évidence leur recherche, le développement d'idées et de travaux artistiques, et démontrer une synthèse des idées et supports. Ce processus aura inévitablement débouché sur la création de travaux aboutis comme non aboutis, et les candidats doivent considérer leurs réussites et leurs échecs comme autant d'expériences d'apprentissage utiles.

Les examinateurs chercheront et récompenseront la démonstration des aspects suivants :

- l'expérimentation continue et la pratique d'une variété de supports et techniques, et la capacité à sélectionner des matériaux et supports de création artistique appropriés aux intentions énoncées ;
- un travail soutenu influencé par une recherche critique sur les artistes, les œuvres et les genres artistiques, et des preuves de l'impact qu'ont eu ceux-ci sur la pratique artistique personnelle de l'élève ;
- la manière dont les idées et intentions initiales ont été formées, et dont des liens ont été établis entre compétences, supports choisis et idées ;
- la manière dont idées, compétences, processus et techniques ont été revus et perfectionnés, en parallèle à une réflexion sur l'acquisition de compétences et à une analyse du développement de l'élève en tant qu'artiste visuel ;
- la manière dont les pages présentées font preuve de clarté et de cohérence dans leur présentation, ceci allant de pair avec l'utilisation efficace et cohérente d'un langage approprié spécifique à la matière.

Les élèves doivent s'assurer que leur travail fait une utilisation efficace d'un langage approprié spécifique à la matière.

## Intégrité intellectuelle

Chaque image utilisée dans le portfolio montrant le processus doit être citée de façon appropriée en mentionnant le titre, l'artiste, le support, la date (si elle est connue) et la source, conformément au protocole de mention des sources adopté par l'établissement scolaire. Les élèves doivent s'assurer que leurs travaux originaux sont identifiés et cités de la même manière, de façon à garantir que les examinateurs connaissent bien l'origine des matériaux présentés. Lorsqu'un élève a conscience que l'œuvre, les idées ou les images d'une autre personne ont influencé son travail de développement ou conceptuel, la source doit être mentionnée dans le corps du texte mais aussi dans une liste de sources. Lorsqu'un élève utilise une image à la fois dans la version définitive du portfolio et dans le cadre de la troisième tâche d'évaluation, c'est-à-dire l'exposition, il doit le signaler.



## Formes de création artistique

Les élèves du NM devront utiliser dans le travail présenté un minimum de deux formes de création artistique choisies dans deux colonnes différentes du tableau ci-dessous. Au NS, le travail présenté doit avoir été créé dans un minimum de **trois** formes de création artistique choisies dans deux colonnes différentes du tableau. Les exemples fournis le sont à titre indicatif et ne constituent pas une liste définitive.

Formes bidimensionnelles (2D)	Formes tridimensionnelles (3D)	Formes photographiques, électroniques et sur écran
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dessin</b> : par exemple fusain, crayon, encre, collage</li> <li>• <b>Peinture</b> : par exemple acrylique, huile, aquarelle, peinture murale</li> <li>• <b>Gravure</b> : par exemple en relief, en creux, planographique, chine appliqué</li> <li>• <b>Graphisme</b> : par exemple illustration et conception graphique, roman graphique, story-board/ scénarimage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sculpture (taille)</b> : par exemple bois, pierre, bloc</li> <li>• <b>Sculpture (modelage)</b> : par exemple cire, argile polymère</li> <li>• <b>Sculpture (assemblage)</b> : par exemple bois, plastique, papier, verre</li> <li>• <b>Sculpture (moulage)</b> : par exemple plâtre, cire, bronze, papier, plastique, verre</li> <li>• <b>Céramique</b> : par exemple modelage, au tour ou par moulage</li> <li>• <b>Design</b> : par exemple stylisme, maquettes d'architecture, architecture d'intérieur, conception de bijoux</li> <li>• <b>In situ/éphémère</b> : par exemple <i>land art</i>, installations, performance</li> <li>• <b>Textiles</b> : par exemple fibres, tissages, sculpture textile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Art narratif et séquentiel</b> : par exemple prise de vue image par image (<i>stop-motion</i>), animation numérique, art vidéo</li> <li>• <b>Photographie avec objectif</b> : par exemple photographie analogique, numérique, photomontage</li> <li>• <b>Photographie sans objectif</b> : par exemple photogramme/rayographe, chimigramme, sténopé, cyanotype, papier salé</li> <li>• <b>Numérique/sur écran</b> : par exemple graphisme vectoriel, infographie (peinture, dessin et illustration)</li> </ul>

Les travaux présentés pourront inclure des expérimentations et réflexions entreprises dans le cadre de séances de découverte de supports particuliers, de démonstrations de techniques, d'ateliers, de « classes de maître », d'expérimentations guidées et de travaux en atelier s'inscrivant dans l'optique des activités du tronc commun détaillées ci-dessus.

### Exigences de forme relatives à la tâche – NM

- Les élèves du NM présentent un travail de 9 à 18 pages qui met en évidence un processus continu d'expérimentation et de recherche, de pratique et de perfectionnement dans une variété d'activités en arts visuels. Pour les élèves du NM, le travail présenté doit porter sur au moins **deux** formes de création artistique, issues de colonnes différentes du tableau des formes artistiques.

### Exigences de forme relatives à la tâche – NS

- Les élèves du NS présentent un travail de 13 à 25 pages qui met en évidence un processus continu d'expérimentation et de recherche, de pratique et de perfectionnement dans une variété d'activités en arts visuels. Pour les élèves du NS, le travail présenté doit porter sur au moins **trois** formes de création artistique, issues d'au moins deux colonnes différentes du tableau des formes artistiques.

### Présentation de la tâche d'évaluation

Les pages présentées peuvent inclure des travaux aboutis présentés dans le cadre de la troisième tâche d'évaluation interne, c'est-à-dire l'exposition, mais ceux-ci doivent être clairement signalés pour être identifiés en tant que tels.

La taille et le format des pages destinées à l'évaluation ne sont pas imposés. Les matériaux présentés sont évalués de manière électronique et les élèves doivent faire en sorte que leur travail soit clair et lisible une fois présenté au format numérique, sur écran. Des documents surchargés ou illisibles peuvent empêcher l'examineur d'interpréter et de comprendre les intentions des travaux présentés.

La procédure à suivre pour présenter les travaux destinés à l'évaluation est expliquée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*. Lorsque les travaux présentés dépassent le nombre de pages prescrit, les examinateurs ont pour instruction de baser leur évaluation uniquement sur les travaux contenus dans les limites prescrites.

## Critères d'évaluation externe – NM et NS

### 2<sup>e</sup> partie : portfolio montrant le processus

#### Résumé

2 <sup>e</sup> partie : portfolio montrant le processus		Points au NM	Total au NM	Points au NS	Total au NS
A	Compétences, techniques et processus	12	34	12	34
B	Recherche critique	6		6	
C	Communication des idées et des intentions	6		6	
D	Révision, perfectionnement et réflexion	6		6	
E	Présentation et langage spécifique à la matière	4		4	

## Critères

### A. Compétences, techniques et processus

En utilisant le nombre requis de formes artistiques tirées du tableau des formes artistiques, dans quelle mesure le portfolio démontre-t-il :

- l'expérimentation et la pratique continues par l'élève d'une variété de compétences, techniques et processus, illustrant sa capacité à sélectionner et à utiliser des matériaux appropriés aux intentions énoncées ?

Les candidats qui ne présentent pas des portfolios correspondant au nombre minimum exigé de supports et techniques et de formes artistiques ne pourront se voir attribuer une note supérieure à 3 pour ce critère.

Niveaux	Descripteurs
0	Le portfolio n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 3	Le portfolio témoigne d'une certaine expérimentation et pratique de compétences, techniques et processus, et d'une certaine sélection de matériaux qui ne sont pas nécessairement appropriés ou adaptés aux intentions énoncées.
4 – 6	En utilisant au moins le nombre minimum requis de supports et techniques et de formes artistiques, le portfolio témoigne de l'expérimentation et de la pratique de certaines compétences, certaines techniques et certains processus, et d'une sélection appropriée de matériaux qui s'avèrent généralement adaptés aux intentions énoncées.
7 – 9	En utilisant au moins le nombre minimum requis de supports et techniques et de formes artistiques, le portfolio témoigne de l'expérimentation et de la pratique réfléchie d'une variété de compétences, techniques et processus. La sélection de matériaux est en grande partie adaptée aux intentions énoncées.
10 – 12	En utilisant au moins le nombre minimum requis de supports et techniques et de formes artistiques, le portfolio témoigne d'une expérimentation et d'une pratique assurées et soutenues d'une variété de compétences, techniques et processus. La sélection de matériaux est tout à fait appropriée et adaptée aux intentions énoncées.

**B. Recherche critique**

Dans quelle mesure le portfolio démontre-t-il :

- une recherche critique de l'élève sur des artistes, œuvres et genres artistiques en communiquant une conscience croissante de l'influence et de l'impact de cette recherche sur ses propres pratiques artistiques en développement et sur ses intentions ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le portfolio n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le portfolio montre une recherche critique superficielle sur les pratiques d'autres artistes, qui témoigne d'une conscience faible ou limitée de l'impact de cette recherche sur les propres pratiques artistiques en développement de l'élève ou sur ses intentions.
3 – 4	Le portfolio montre une recherche critique satisfaisante sur les pratiques d'autres artistes, qui témoigne d'une conscience de l'impact de cette recherche sur les propres pratiques artistiques en développement de l'élève et/ou sur ses intentions.
5 – 6	Le portfolio montre une recherche critique approfondie sur les pratiques d'autres artistes, qui communique clairement une conscience affirmée et réfléchie de l'impact de cette recherche sur ses propres pratiques artistiques en développement et sur ses intentions.

**C. Communication des idées et des intentions (sous forme visuelle et écrite)**

En utilisant le nombre requis de formes artistiques tirées du tableau des formes artistiques, dans quelle mesure le portfolio démontre-t-il :

- la capacité de l'élève à exprimer clairement la manière dont ses idées et intentions initiales se sont formées et développées, et à rendre compte de la mesure dans laquelle les compétences techniques ainsi que les supports et les idées qu'il a choisis ont été assimilés en vue de développer son travail plus avant ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le portfolio n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le portfolio présente des preuves limitées de la manière dont les idées ou intentions initiales se sont formées et développées. L'élève communique rarement la manière dont les compétences techniques, supports et/ou idées ont contribué aux processus intervenant dans son travail artistique.
3 – 4	Le portfolio identifie de façon satisfaisante la manière dont les idées ou intentions initiales se sont formées et développées. L'élève communique de façon satisfaisante la manière dont il a assimilé les compétences techniques, supports ou idées.
5 – 6	Le portfolio exprime clairement la manière dont les idées ou intentions initiales se sont formées et développées. L'élève communique efficacement la manière dont il a assimilé les compétences techniques, supports ou idées, pour pouvoir développer davantage son travail.

**D. Révision, affinement et réflexion (sous forme visuelle et écrite)**

Dans quelle mesure le portfolio démontre-t-il :

- la capacité de l'élève à revoir et affiner les idées, compétences, processus et techniques choisis, et à mener une réflexion sur l'acquisition de compétences et son développement en tant qu'artiste visuel ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le portfolio n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	Le portfolio présente des preuves limitées du processus de révision ou d'affinement des idées, compétences, processus ou techniques. La réflexion est la plupart du temps descriptive ou superficielle.
3 – 4	Le portfolio témoigne d'un processus de révision et d'affinement des idées, compétences, processus et techniques. Il présente une réflexion satisfaisante sur l'acquisition de compétences par l'élève en tant qu'artiste.
5 – 6	Le portfolio témoigne d'un processus efficace et cohérent de révision et d'affinement des idées, compétences, processus et techniques. Il présente une réflexion assurée et pertinente sur l'acquisition de compétences et une analyse du développement de l'élève en tant qu'artiste.

**E. Présentation et langage spécifique à la matière**

Dans quelle mesure le portfolio :

- transmet-il des informations de façon claire et cohérente, appropriée sur le plan visuel et lisible, le tout étant appuyé par l'utilisation cohérente d'un langage approprié spécifique à la matière ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le portfolio n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le portfolio présente des éléments de preuve avec une clarté ou une cohérence limitée. Les preuves visuelles sont limitées et l'utilisation d'un langage spécifique à la matière pour documenter le processus artistique est restreinte ou inexistante.
2	Le portfolio présente quelques éléments de preuve de façon claire et/ou cohérente, mais les choix faits en la matière peuvent être inconsistants. Les preuves visuelles sont quelque peu variées et l'utilisation d'un langage spécifique à la matière pour documenter le processus artistique manque de cohérence ou est élémentaire.
3	Le portfolio présente des éléments de preuve de façon claire, cohérente et appropriée. Les preuves visuelles sont variées et l'utilisation d'un langage approprié spécifique à la matière pour documenter le processus artistique est satisfaisante.
4	Le portfolio présente des éléments de preuve de façon claire, cohérente et intéressante. Les preuves visuelles sont très variées et l'utilisation d'un langage approprié spécifique à la matière pour documenter le processus artistique est cohérente.

# Évaluation interne

## But de l'évaluation interne

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours d'arts visuels et elle est obligatoire pour les élèves du NM et du NS.

## Direction des travaux et authenticité

Tout travail soumis à l'évaluation interne au NM et au NS doit être le fruit du travail personnel de l'élève. Cela ne signifie pas pour autant que les élèves doivent décider d'un titre ou d'un sujet puis être livrés à eux-mêmes, sans soutien de la part de l'enseignant pour effectuer leur travail. L'enseignant doit jouer un rôle important, tant durant l'étape de planification du travail que durant l'exécution du travail soumis à l'évaluation interne. Il lui incombe de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera soumis à l'évaluation interne ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils remettront doit bien tenir compte de ces critères.

Les enseignants et les élèves doivent discuter ensemble des travaux évalués en interne. Les élèves doivent être incités à entamer des discussions avec l'enseignant pour obtenir des conseils et des informations, et ils ne doivent pas être pénalisés pour cela. Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants doivent donner des conseils aux élèves sur une version préliminaire du projet qu'ils auront lue au préalable. Ces conseils prodigués oralement ou par écrit doivent guider les élèves sur la façon dont ils peuvent améliorer leur travail. Toutefois, les enseignants ne doivent pas modifier la version préliminaire. La version rendue par la suite aux enseignants devra être la version définitive soumise à l'évaluation.

Les enseignants sont chargés de s'assurer que tous leurs élèves comprennent la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité intellectuelle, et plus particulièrement, des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. Ils doivent vérifier que tous les travaux que les élèves remettent pour l'évaluation ont été effectués conformément aux exigences et doivent expliquer clairement aux élèves que ces travaux doivent être entièrement les leurs. Dans les cas où la collaboration entre élèves est autorisée, il est impératif que tous les élèves comprennent clairement la différence entre collaboration et collusion. Les enseignants doivent tenir compte du fait que même si les projets collectifs peuvent être valorisés durant la première année du cours, les travaux soumis à l'évaluation doivent démontrer dans quelle mesure les élèves, individuellement, satisfont aux critères de notation, et les projets collectifs risquent donc de créer une certaine confusion dans ce domaine.

Les enseignants doivent authentifier tout travail envoyé à l'IB pour révision de notation ou évaluation. Ils ne doivent pas envoyer de travaux qui, à leur connaissance, constituent des cas de mauvaise conduite présumée ou confirmée. Chaque élève doit confirmer que son travail est authentique et qu'il s'agit de la version définitive. Une fois qu'un élève a remis la version définitive de son travail de manière officielle, il ne peut plus faire marche arrière. L'exigence selon laquelle l'authenticité des travaux doit être confirmée s'applique aux travaux de tous les élèves, et non pas uniquement aux échantillons de travaux soumis à l'IB pour la révision de notation.

L'authenticité du travail peut être vérifiée en discutant avec l'élève du contenu de son travail et en examinant en détail un ou plusieurs des éléments suivants :

- le projet initial de l'élève ;
- le style d'écriture, en comparaison avec d'autres travaux de l'élève ;
- la version préliminaire du travail écrit, comparée au travail final ;
- les références bibliographiques citées par l'élève et les sources originales ;
- un entretien avec l'élève en présence d'un tiers ;
- une analyse du travail par le biais d'un service en ligne spécialisé dans la détection du plagiat, tel que <http://www.turnitin.com/fr/home>.

Les superviseurs sont chargés de s'assurer que tous les candidats comprennent la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité intellectuelle, et plus particulièrement des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. Ils doivent vérifier que tous les travaux que les élèves remettent pour l'évaluation ont été effectués conformément aux exigences et doivent expliquer clairement aux élèves que ces travaux doivent être entièrement les leurs.

Un même travail ne peut être remis pour satisfaire aux exigences de l'évaluation interne et du mémoire.

Pour obtenir de plus amples informations sur cette question et sur les procédures permettant de confirmer l'authenticité des travaux d'élèves, veuillez consulter la publication de l'IB intitulée *L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre du Programme du diplôme*, les articles pertinents du document *Règlement général du Programme du diplôme* ainsi que le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

## Volume horaire

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours d'arts visuels ; elle correspond à 40 % de l'évaluation finale au NM et au NS. Cette pondération doit se refléter dans le temps alloué à l'enseignement des connaissances, des compétences et de la compréhension requises pour cette composante, de même que dans le temps total alloué pour effectuer le travail requis. Ce volume horaire doit comprendre :

- le temps nécessaire à l'enseignant pour expliquer aux élèves les exigences en matière d'évaluation interne ;
- les heures de cours nécessaires pour permettre aux élèves de travailler sur la composante de l'évaluation interne et poser des questions ;
- le temps nécessaire à chaque élève pour consulter son enseignant ;
- le temps nécessaire pour mesurer les progrès effectués et vérifier l'authenticité du travail.

## Exigences et recommandations

Il est important pour l'intégrité du processus de révision de notation que l'évaluation interne par l'enseignant tienne compte des mêmes éléments que ceux accessibles au réviseur de notation, et qu'il y fasse référence. Lors du travail de notation de l'exposition, les enseignants doivent de ce fait toujours se référer à la version numérique (sur écran) des travaux remis.

## Utilisation des critères d'évaluation interne

L'évaluation interne se base sur un certain nombre de critères. Chaque critère d'évaluation comprend des descripteurs définissant des niveaux d'accomplissement spécifiques auxquels correspond une gamme de points. Bien que les descripteurs de niveaux portent sur les aspects positifs du travail, la notion d'échec peut être incluse dans la description.

Les enseignants doivent évaluer les travaux remis pour l'évaluation interne au NS et au NM à l'aide des critères d'évaluation en utilisant les descripteurs de niveaux.

- Les critères d'évaluation sont identiques au NM et au NS, et certains critères supplémentaires s'appliquent au NS uniquement.
- Le but consiste à trouver, pour chaque critère, le descripteur qui correspond le mieux au niveau de travail à l'aide du modèle de meilleur ajustement. Ce modèle consiste à effectuer un ajustement, lorsqu'un travail présente des aspects du critère à des niveaux différents. Les points attribués doivent refléter le plus possible l'accomplissement dans son ensemble par rapport au critère. Il n'est pas nécessaire que tous les aspects du descripteur de niveaux soient présents pour que les points correspondants soient attribués.
- Lorsqu'ils évaluent le travail d'un élève, les enseignants doivent, pour chaque critère, lire les descripteurs de niveaux jusqu'à ce qu'ils atteignent celui qui décrit le mieux le travail évalué. Si un travail semble se situer entre deux descripteurs, l'enseignant doit les relire et choisir celui qui est le plus approprié au travail de l'élève.
- Lorsqu'un niveau contient une gamme de points, l'enseignant doit donner les points les plus élevés si le travail de l'élève démontre les qualités décrites dans une large mesure ; la qualité du travail est alors très proche du niveau supérieur. L'enseignant doit donner les points les plus bas si le travail de l'élève démontre les qualités décrites dans une moindre mesure ; la qualité du travail est alors très proche du niveau inférieur.
- Seuls les nombres entiers seront retenus. Les notes partielles, c'est-à-dire les fractions et les décimales, ne sont pas acceptées.
- Les enseignants ne doivent pas penser en termes de réussite ou d'échec, mais plutôt chercher à déterminer le descripteur adéquat pour chaque critère d'évaluation.
- Les descripteurs les plus élevés ne correspondent pas nécessairement à un travail parfait et doivent être à la portée des élèves. Les enseignants ne doivent pas hésiter à choisir les extrêmes s'ils décrivent adéquatement le niveau du travail évalué.
- Un élève qui a atteint un niveau élevé pour un critère donné n'atteindra pas nécessairement un niveau élevé pour les autres critères. De même, l'atteinte d'un niveau bas pour un critère donné n'implique pas nécessairement que le travail atteindra un niveau bas pour les autres critères. Les enseignants ne doivent pas s'attendre à voir l'évaluation de l'ensemble des élèves suivre une distribution particulière de points.
- Il est vivement conseillé de mettre les critères d'évaluation à la disposition des élèves.

## Description détaillée de l'évaluation interne – NM et NS

### 3<sup>e</sup> partie : exposition

**Pondération : 40 %**

Les élèves du NM et du NS soumettent une sélection de travaux artistiques aboutis destinés à leur exposition. Les travaux sélectionnés doivent mettre en évidence la maîtrise technique acquise durant le cours d'arts visuels, et une compréhension de l'utilisation des matériaux, idées et pratiques permettant de concrétiser les intentions énoncées. Les élèves mettent aussi en évidence, sous la forme d'une justification curatoriale, le processus décisionnel qui sous-tend la sélection de cet ensemble de travaux intégré et cohérent destiné à être montré à un public.

Durant le cours, les élèves auront appris les compétences et techniques requis pour produire de façon indépendante leurs propres travaux artistiques dans une variété de supports. Afin de se préparer à l'évaluation de cette composante, les élèves sélectionneront un nombre de travaux qui leur permettra de répondre au mieux aux exigences de la tâche en démontrant ainsi le niveau de réussite le plus élevé possible. Les élèves du NM sélectionneront entre 4 et 7 travaux et les élèves du NS, entre 8 et 11 travaux à présenter.

La présentation finale des travaux sera évaluée par l'enseignant dans le contexte de la présentation globale de l'exposition (y compris les textes d'exposition), en fonction des critères d'évaluation associés à cette tâche.

#### Processus de préparation

Pour se préparer à cette tâche, les élèves tant au NM qu'au NS doivent avoir eu l'occasion de se livrer aux activités suivantes dans le cadre du tronc commun.

	Arts visuels en contexte	Méthodes des arts visuels	Communication en arts visuels
Pratique curatoriale	<p>Réagir de manière éclairée aux œuvres et expositions qu'ils ont vues et examinées.</p> <p>Commencer à formuler des intentions personnelles pour la création et l'exposition de travaux originaux.</p>	<p>Évaluer la façon dont leurs travaux en cours communiquent un message et une finalité.</p> <p>Réfléchir au concept d'exposition et au processus de sélection, ainsi qu'à l'impact potentiel de leurs travaux sur divers publics.</p>	<p>Sélectionner et présenter des travaux aboutis destinés à être exposés.</p> <p>Expliquer les liens entre les travaux sélectionnés.</p> <p>Discuter de l'incidence des jugements artistiques sur la présentation globale.</p>
Journal de bord	<p>Consigner leurs expériences et leur apprentissage ainsi que leurs impressions, réflexions et tout type de recherche pertinente qu'ils doivent être capables de citer dans le journal de bord.</p>		

Les élèves entreprennent ensuite le processus menant à l'évaluation décrit ci-dessous.

### Description détaillée de la tâche

Pour l'exposition, les élèves du NM comme du NS doivent sélectionner et présenter leurs propres œuvres originales abouties, en choisissant celles qui démontrent le mieux :

- leur compétence technique ;
- une utilisation appropriée des matériaux, techniques et processus ;
- un travail abouti, permettant de communiquer les intentions énoncées ;
- la cohérence de l'ensemble ;
- l'ampleur et la profondeur du travail entrepris ;
- la prise en compte de l'expérience globale du public (à travers l'exposition, l'agencement ou la présentation).

Les élèves seront évalués en fonction de leur maîtrise technique, de la rigueur conceptuelle de leur travail et des intentions énoncées. Pour appuyer leur sélection de travaux aboutis, les élèves du NM et du NS devront aussi présenter :

- un texte d'exposition comportant le titre, les supports et techniques utilisés, les dimensions et un bref résumé des intentions initiales pour chaque œuvre sélectionnée ;
- deux photographies montrant leur exposition dans son ensemble. Ces photographies en elles-mêmes ne seront pas utilisées pour évaluer les œuvres, mais elles pourront donner au réviseur de notation une idée de la manière dont un candidat a envisagé l'expérience globale de l'observateur aux fins de son exposition. Seules les œuvres présentées pour l'évaluation devront figurer sur ces photographies d'exposition.

Les élèves du NM doivent aussi développer une justification curatoriale (de 400 mots maximum) accompagnant leurs œuvres originales. Cette justification expliquera les intentions de l'élève, et comment la présentation des travaux a été pensée au travers de méthodologies curatoriales.

Les élèves du NS doivent aussi développer une justification curatoriale (de 700 mots maximum) accompagnant leurs œuvres originales. Cette justification expliquera les intentions de l'élève, et comment la présentation des travaux a été pensée au travers de méthodologies curatoriales. Elle examinera aussi les relations potentielles entre les œuvres choisies et l'observateur.

#### Utilisation du journal de bord pour cette tâche

Tous les élèves doivent utiliser leur journal de bord pour énoncer leurs intentions concernant leurs travaux artistiques personnels, et pour mener une réflexion sur le processus menant à leur aboutissement. Les élèves sélectionneront, adapteront et présenteront ce qu'ils ont consigné dans leur journal de bord, qui servira de base pour la justification curatoriale. Ils peuvent aussi utiliser leur journal pour planifier leur exposition, en utilisant un plan des espaces disponibles afin de décider quelles œuvres ils exposeront et où. Ils pourront tenir compte du point d'entrée du public pour décider de l'ordre de présentation de leurs travaux. Ils pourront aussi évaluer quels liens ils souhaitent établir entre les œuvres et leur emplacement dans l'exposition, et évaluer de même l'environnement de l'exposition et les facteurs qui peuvent affecter la manière dont leur travail sera perçu.



## Structure de l'exposition

Il est attendu que les travaux développés pour l'exposition s'inspirent des recherches initiales ou approfondies menées dans le cadre de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> parties de l'évaluation (respectivement, l'étude comparative et le portfolio montrant le processus), ou les chevauchent.

Les travaux développés pour l'exposition auront été soigneusement étayés et facilités par des activités d'apprentissage dirigées par l'enseignant, mais aussi par des travaux de recherche indépendants menés par l'élève. Pour se préparer à cette tâche, les élèves devront s'être familiarisés avec une variété de compétences, techniques, matériaux, supports et processus afin de découvrir leurs points forts et de perfectionner leur technique.

## Formes de création artistique

Les élèves du NM et du NS, qui auront travaillé dans un éventail de formes de création artistique pour la 2<sup>e</sup> partie de l'évaluation (portfolio montrant le processus), pourront présenter des travaux relevant de n'importe quelle forme de création artistique de leur choix pour la 3<sup>e</sup> partie, c'est-à-dire l'exposition. Les pièces présentées doivent être sélectionnées par l'élève parmi la totalité de ses travaux aboutis, et devront représenter les plus grandes réussites de l'élève par rapport aux critères d'évaluation. Elles devront être présentées dans l'optique de leur réception par un public.

## Texte d'exposition (500 caractères maximum par œuvre)

Chaque œuvre présentée devra être accompagnée d'un texte d'exposition mentionnant son titre, les supports et techniques utilisés et ses dimensions. Ce texte devra aussi inclure un bref résumé des intentions initiales de l'œuvre (500 caractères maximum par œuvre) et mentionner toute source ayant influencé l'œuvre concernée. Le cas échéant, les élèves doivent indiquer dans la section « Supports et techniques » du texte d'exposition si les objets ont été fabriqués par leurs soins, trouvés ou achetés. Lorsque l'élève s'approprie délibérément l'image d'un autre artiste qui cadre de façon valide avec ses intentions artistiques, le texte d'exposition ou la justification curatoriale doit citer la source de l'image d'origine.

## Œuvres en plusieurs parties

Les élèves sont tenus de présenter des travaux individuels pour l'évaluation. S'ils souhaitent présenter un travail d'ensemble découpé en plusieurs parties (par exemple diptyque, triptyque, polyptyque ou série), cela doit être clairement indiqué dans le titre de l'œuvre mentionné dans le texte d'exposition, entre parenthèses – par exemple : titre de l'œuvre (diptyque). Les exigences de reproduction et de présentation pour les œuvres en plusieurs parties sont les mêmes que pour les autres œuvres, toutefois les élèves qui choisiraient de présenter des travaux en plusieurs parties doivent savoir que des paramètres sont imposés quant aux dimensions des images présentées pour montrer ce type d'œuvres, lesdits paramètres pouvant empêcher les examinateurs de tenir compte de détails qui ne pourront être vus. Les œuvres en plusieurs parties présentées sans un texte d'exposition approprié seront considérées comme des œuvres distinctes et peuvent amener l'élève à dépasser le nombre d'œuvres maximum autorisé.

## Intégrité intellectuelle

Les travaux présentés à l'évaluation doivent avoir été réalisés ou fabriqués par l'élève. Par exemple, un vêtement ou un article de mode ne pourra pas être présenté à l'évaluation sous forme aboutie s'il n'a pas été façonné par l'élève lui-même. Lorsqu'une pièce aboutie n'a pas été créée par l'élève lui-même, sa conception peut néanmoins être évaluée en tant que travail artistique dans le cadre de l'exposition, mais cette pièce ne peut pas être incluse. Lorsqu'un élève se sert d'objets trouvés pour créer une nouvelle œuvre d'art, l'œuvre résultante sera considérée comme construite par l'élève. Celui-ci devra indiquer dans la section « Supports et techniques » du texte d'exposition de chaque œuvre présentée si les objets ont été fabriqués par ses soins, trouvés ou achetés. Lorsqu'un élève a conscience que l'œuvre, les idées ou les images d'une autre personne ont influencé les travaux qu'il a sélectionnés pour son exposition, la source doit être mentionnée dans le texte d'exposition ou la justification curatoriale, conformément au protocole de mention des sources choisi par l'établissement. La mention des sources dans le corps du texte est exigée pour la justification curatoriale.



## Rôle de l'enseignant

L'enseignant doit faire en sorte que ses élèves soient préparés de façon adéquate aux exigences de cette tâche, ceci à travers la planification et la mise en œuvre attentives des activités du programme du tronc commun présentées plus haut. Cette tâche d'évaluation ne doit pas être dirigée par l'enseignant et les élèves doivent bien connaître les critères d'évaluation en fonction desquels leur travail sera jugé.

L'enseignant doit se réunir avec les élèves lors de chaque étape (recherche, action et réflexion) afin de s'entretenir des progrès réalisés et de vérifier l'authenticité des travaux réalisés par chaque élève. L'enseignant résumera les principaux résultats de ces interactions individuelles, qui peuvent prendre la forme de réunions formelles ou de discussions informelles en classe, dans le *Formulaire d'authentification des travaux réalisés dans le cadre du cours (6/VACAF)*, qui doit être envoyé à l'IB avec les autres supports de l'évaluation externe. Ce formulaire est disponible sur le CPEL, sur la page consacrée aux arts visuels.

Dans le cadre de la préparation à la tâche d'évaluation, l'enseignant doit discuter avec chaque élève de son choix de travaux à présenter. Il est important que les pièces aient été personnellement choisies par l'élève. L'enseignant doit encourager les élèves à vérifier la version numérique de leurs œuvres et les conseiller sur les meilleures manières d'obtenir une représentation fidèle et conforme de leurs travaux.

L'enseignant doit donner des conseils aux élèves sur la version préliminaire de l'un des documents de référence qu'il aura lus au préalable. Ces conseils prodigués oralement ou par écrit doivent guider les élèves sur la façon dont ils peuvent améliorer les documents de référence. Toutefois, l'enseignant ne devra pas modifier la version préliminaire. La version rendue par la suite aux enseignants devra être la version définitive soumise à l'évaluation. L'enseignant doit aussi veiller à ce que les élèves rédigent et fournissent le texte d'exposition accompagnant chacune des pièces présentées.

## Structure de la justification curatoriale

La justification curatoriale exige des élèves du NM et du NS qu'ils expliquent pourquoi des œuvres spécifiques ont été choisies et présentées dans un format donné. Elle fournit l'occasion aux élèves d'expliquer les défis, réussites, innovations ou problèmes auxquels ils ont été confrontés et qui ont eu un impact sur la sélection et l'exposition de leurs travaux. Les élèves doivent utiliser la justification curatoriale pour expliquer le contexte dans lequel des travaux particuliers ont été réalisés et présentés afin d'établir un lien entre l'œuvre et l'observateur. En outre, les élèves du NS doivent expliquer la manière dont l'agencement et la présentation des œuvres exposées permettent à un public d'interpréter et de comprendre les intentions et significations de ces œuvres.

Les élèves du NM peuvent s'aider des questions suivantes pour aborder cette tâche d'évaluation. Cette structure est fournie uniquement à titre indicatif et n'a aucun caractère normatif ou restrictif.

- Qu'espérez-vous obtenir en présentant cet ensemble de travaux ? Quel impact aura-t-il sur votre public ? Quels concepts et compréhensions aviez-vous initialement l'intention de communiquer ?
- Comment avez-vous exploré des questions, idées ou motifs particuliers, ou utilisé des matériaux ou techniques spécifiques ?
- Quels thèmes peut-on identifier dans votre travail, ou par quelles expériences a-t-il été influencé ?
- Comment la manière dont vous avez exposé vos travaux contribue-t-elle au message que vous souhaitez communiquer à un public ?

Les élèves du NS peuvent s'aider des questions suivantes pour aborder cette tâche d'évaluation. Cette structure est fournie uniquement à titre indicatif et n'a aucun caractère normatif ou restrictif.

- Dans quelle optique avez-vous présenté cet ensemble de travaux ?
- Comment avez-vous exploré des questions, idées ou motifs particuliers, ou utilisé des matériaux ou techniques spécifiques ?
- Quels thèmes peut-on identifier dans votre travail, ou par quelles expériences a-t-il été influencé ?
- Comment la manière dont vous avez exposé vos travaux contribue-t-elle au message que vous souhaitez communiquer à un public ?
- Quelles stratégies avez-vous utilisées pour développer un lien entre l'œuvre et son observateur, par exemple, la recherche de l'impact visuel ?
- Comment la manière dont vous avez agencé et présenté vos travaux étaye-t-elle les liens et relations qui s'établissent entre eux ?
- Que souhaitez-vous que votre public ressente, pense, expérimente, comprenne, voie, apprenne et envisage à partir des travaux que vous avez sélectionnés pour votre exposition ?

### **Exigences de forme relatives à la tâche – NM**

- Les élèves du NM présentent une justification curatoriale de 400 mots maximum.
- Les élèves du NM présentent entre 4 et 7 travaux artistiques.
- Les élèves du NM présentent un texte d'exposition (comportant le titre, les supports et techniques utilisés, les dimensions ainsi qu'un résumé des intentions et/ou une référence aux sources d'inspiration) pour chaque travail sélectionné.
- Les élèves du NM incluent deux photographies de leur exposition : seules les œuvres présentées pour l'évaluation devront figurer sur ces photographies d'exposition.

### **Exigences de forme relatives à la tâche – NS**

- Les élèves du NS présentent une justification curatoriale de 700 mots maximum.
- Les élèves du NS présentent de 8 à 11 travaux artistiques.
- Les élèves du NS présentent un texte d'exposition (comportant le titre, les supports et techniques utilisés, les dimensions ainsi qu'un résumé des intentions et/ou une référence aux sources d'inspiration) pour chaque travail sélectionné.
- Les élèves du NS incluent deux photographies de leur exposition : seules les œuvres présentées pour l'évaluation devront figurer sur ces photographies d'exposition.

Celles-ci facilitent la compréhension du contexte de l'exposition, et des dimensions et de l'envergure des œuvres exposées. Ces photographies ne seront pas utilisées pour évaluer les œuvres, mais elles pourront donner au réviseur de notation une idée de la manière dont un candidat a envisagé l'expérience globale de l'observateur aux fins de son exposition.

### Présentation de la tâche d'évaluation

Les élèves peuvent choisir de reproduire et présenter leurs travaux artistiques individuels pour l'évaluation de diverses manières, selon la nature des travaux concernés et les ressources disponibles. Dans l'idéal, l'œuvre devra être reproduite au moyen du support numérique le plus approprié à la forme de création artistique concernée. Une œuvre bidimensionnelle, par exemple, sera efficacement reproduite grâce à une photographie, tandis qu'une œuvre tridimensionnelle le sera peut-être plus efficacement grâce à une courte vidéo. Des travaux utilisant des formes photographiques, électroniques ou sur écran, telles que des animations, pourront toutefois exiger de faire appel à des types de fichiers plus inhabituels. Veuillez noter que la durée des fichiers de ce type doit être limitée à cinq minutes. Des clarifications sur les types de fichiers acceptés pour l'enregistrement des travaux destinés à l'évaluation sont fournies dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

### Photographies supplémentaires

Quels que soient les moyens choisis pour reproduire chaque œuvre individuelle, les élèves ont la possibilité de soumettre jusqu'à deux photographies supplémentaires à l'appui de chaque œuvre présentée. Ces photographies ou captures d'écran supplémentaires sont conçues pour aider les élèves à donner une meilleure idée de l'envergure ou d'un détail spécifique des œuvres présentées. Ces photographies supplémentaires sont optionnelles. Les candidats ne doivent utiliser cette option que s'ils estiment qu'une seule image est insuffisante et que davantage de photographies sont nécessaires pour documenter une œuvre individuelle. Dans la plupart des cas, ces photographies supplémentaires ne seront pas nécessaires. Les travaux bidimensionnels doivent être photographiés avant d'être montés ou encadrés, le cas échéant. Des clarifications sur la manière de soumettre les photographies supplémentaires, ainsi que sur les types de fichiers acceptés sont fournies dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.



La procédure à suivre pour présenter des travaux pour l'évaluation est expliquée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*. Lorsque les travaux présentés dépassent le nombre prescrit, les examinateurs ont pour instruction de baser leur évaluation uniquement sur les travaux contenus dans les limites prescrites.

## Critères d'évaluation interne – NM et NS

### 3<sup>e</sup> partie : exposition

#### Résumé

3 <sup>e</sup> partie : exposition		Points au NM	Total au NM	Points au NS	Total au NS
A	Cohérence de l'ensemble de travaux	9	30	9	30
B	Compétence technique	9		9	
C	Qualités conceptuelles	9		9	
D	Pratique curatoriale	3		3	

#### Critères

##### A. Cohérence de l'ensemble de travaux

Éléments de preuve : justification curatoriale, travaux présentés, texte d'exposition et photographies de l'exposition

Dans quelle mesure le travail présenté communique-t-il :

- un ensemble cohérent de travaux qui satisfont aux intentions artistiques énoncées et communiquent des relations thématiques ou stylistiques claires entre les différents travaux ?

Les candidats qui ne présentent pas le nombre minimum de travaux requis ne pourront se voir attribuer une note supérieure à 6.

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 3	Le travail témoigne d'une faible cohérence du fait d'une communication minimale des relations thématiques ou stylistiques entre les différents travaux. La sélection et l'application des supports, processus et techniques, et l'utilisation des images témoignent d'une prise en compte minimale des intentions énoncées.
4 – 6	Le travail témoigne d'une certaine cohérence grâce à une communication adéquate des relations thématiques ou stylistiques entre les différents travaux. Les intentions énoncées sont adéquatement satisfaites grâce à la sélection et l'application des supports, processus et techniques et à l'utilisation réfléchie des images.
7 – 9	Le travail forme un ensemble cohérent grâce à une communication efficace des relations thématiques ou stylistiques entre les différents travaux. Les intentions énoncées sont satisfaites avec constance et efficacité grâce à la sélection et l'application des supports, processus et techniques et à l'utilisation réfléchie des images.

### B. Compétences technique

Éléments de preuve : justification curatoriale, travaux présentés, texte d'exposition et photographies de l'exposition

Dans quelle mesure le travail présenté démontre-t-il :

- une application et une pratique efficaces des supports et matériaux ;
- une application et une pratique efficaces des qualités formelles ?

Les candidats qui ne présentent pas le nombre minimum de travaux requis ne pourront se voir attribuer une note supérieure à 6.

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 3	Le travail témoigne d'une application et d'une pratique minimales des supports et matériaux permettant d'atteindre un niveau minimal de compétence technique dans les formes choisies, et d'une application et d'une pratique minimales des qualités formelles.
4 – 6	Le travail témoigne d'une application et d'une pratique adéquates des supports et matériaux permettant d'atteindre un niveau acceptable de compétence technique dans les formes choisies, et d'une application et d'une pratique satisfaisantes des qualités formelles.
7 – 9	Le travail témoigne d'une application et d'une pratique efficaces des supports et matériaux permettant d'atteindre un niveau assuré de compétence technique dans les formes choisies, et d'une application et d'une pratique efficaces des qualités formelles.

### C. Qualités conceptuelles

Éléments de preuve : justification curatoriale, travaux présentés, texte d'exposition et photographies de l'exposition

Dans quelle mesure le travail présenté démontre-t-il :

- une utilisation efficace des images, signes et symboles afin de réaliser la fonction, le message et la finalité des œuvres conformément aux intentions énoncées ?

Les candidats qui ne présentent pas le nombre minimum de travaux requis ne pourront se voir attribuer une note supérieure à 6.

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 3	Le travail témoigne d'une élaboration minimale des idées, thèmes ou concepts. Il témoigne d'une utilisation minimale des images, signes ou symboles, ou bien les images, signes ou symboles sont forcés, artificiels ou peu subtils. La communication des intentions artistiques est minimale.
4 – 6	Le travail élabore visuellement quelques idées, thèmes ou concepts en parvenant à une réalisation adéquate de ceux-ci. Il témoigne d'une utilisation des images, signes ou symboles qui permet une communication satisfaisante des intentions artistiques énoncées.
7 – 9	Le travail élabore visuellement des idées, thèmes ou concepts en parvenant à une réalisation efficace de ceux-ci. Il témoigne d'une utilisation subtile des images, signes ou symboles qui permet une communication efficace des intentions artistiques énoncées.

**D. Pratique curatoriale (NM uniquement)**

Éléments de preuve : justification curatoriale, travaux présentés, texte d'exposition et photographies de l'exposition

Dans quelle mesure la justification curatoriale justifie-t-elle :

- la sélection, l'agencement et l'exposition d'un groupe d'œuvres dans un espace donné ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La justification curatoriale justifie en partie la sélection et l'agencement des travaux exposés conformément aux intentions énoncées de l'élève, ou bien la justification curatoriale n'offre pas nécessairement une représentation exacte de l'exposition.
2	La justification curatoriale justifie en grande partie la sélection et l'agencement des travaux exposés, qui sont présentés et agencés conformément aux intentions énoncées par l'élève, dans l'espace qui lui est alloué.
3	La justification curatoriale justifie pleinement la sélection et l'agencement des travaux exposés, qui sont clairement présentés et agencés conformément aux intentions énoncées par l'élève, dans l'espace qui lui est alloué.

**D. Pratique curatoriale (NS uniquement)**

Éléments de preuve : justification curatoriale, travaux présentés, texte d'exposition et photographies de l'exposition

Dans quelle mesure la justification curatoriale démontre-t-elle :

- la justification de la sélection, de l'agencement et de l'exposition d'un groupe d'œuvres dans un espace donné ;
- une réflexion sur la manière dont l'exposition communique une compréhension des relations entre les œuvres et l'observateur ?

Niveaux	Descripteurs
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La justification curatoriale justifie en partie la sélection et l'agencement des travaux exposés conformément aux intentions énoncées par l'élève, ou bien la justification curatoriale n'offre pas une représentation exacte de l'exposition. La justification curatoriale fournit une justification insuffisante de la relation entre les travaux et l'observateur au sein de l'espace alloué.
2	La justification curatoriale justifie en grande partie la sélection et l'agencement des travaux exposés conformément aux intentions énoncées par l'élève. La justification curatoriale précise en grande partie la relation entre les travaux et l'observateur au sein de l'espace alloué.
3	La justification curatoriale justifie entièrement la sélection et l'agencement des travaux exposés conformément aux intentions énoncées par l'élève. La justification curatoriale précise efficacement la relation entre les travaux et l'observateur au sein de l'espace alloué.

## Glossaire des mots-consignes

### Mots-consignes pour le cours d'arts visuels

Les mots-consignes, autrefois appelés « termes utilisés dans le cadre de l'évaluation » et présentés ci-après, sont des termes et formules clés utilisés dans les questions d'examen. Les élèves doivent les connaître et les comprendre dans le sens des définitions données. Bien que ces mots-consignes soient ceux qui reviennent le plus souvent dans les questions d'examen, il est possible que d'autres termes soient parfois utilisés pour amener les élèves à présenter leur argumentation d'une autre façon.

<b>Mot-consigne</b>	<b>Objectif d'évaluation</b>	<b>Définition</b>
<b>Analyser</b>	OE2	Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure.
<b>Appliquer</b>	OE2	Utiliser une idée, une équation, un principe, une théorie ou une loi en relation avec un problème ou une question donnés.
<b>Comparer et opposer</b>	OE3	Exposer les similitudes et les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer constamment à ces deux ou à tous ces éléments.
<b>Dans quelle mesure...</b>	OE3	Considérer l'efficacité d'un argument ou d'un concept. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées par des preuves empiriques adéquates et des arguments solides.
<b>Décrire</b>	OE1	Exposer de façon détaillée.
<b>Démontrer</b>	OE2	Établir de manière évidente, par un raisonnement ou des éléments de preuve, en illustrant à l'aide d'exemples ou d'applications.
<b>Discuter</b>	OE3	Présenter une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates.
<b>Énumérer</b>	OE4	Fournir une liste de réponses brèves sans explication.

<b>Évaluer</b>	OE3	Émettre un jugement en pesant les points forts et les points faibles.
<b>Examiner</b>	OE3	Aborder un argument ou un concept de façon à faire la lumière sur ses postulats et ses corrélations.
<b>Expliquer</b>	OE2	Donner un compte rendu détaillé incluant les raisons ou les causes.
<b>Explorer</b>	OE2	Adopter une démarche systématique de découverte.
<b>Identifier</b>	OE1	Fournir la bonne réponse à partir de plusieurs possibilités.
<b>Justifier</b>	OE3	Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion.
<b>Montrer</b>	OE4	Donner les étapes d'un calcul, d'un raisonnement.
<b>Opposer</b>	OE3	Exposer les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer constamment à ces deux ou à tous ces éléments.
<b>Présenter</b>	OE1	Exposer ou soumettre à l'observation, l'examen ou la considération.
<b>Résumer</b>	OE1	Présenter brièvement ou donner une idée générale.